Centro Studi
AMISTaDeS APS
Ricerca, Analisi e Formazione in Affari Internazionali

L'ORIZZONTE DEGLI EVENTI

Quaderni geopolitici e analisi giuridiche

N. 20 - SEPTEMBRE 2025

LE PANAFRICANISME CONTEMPORAIN: DÉFIS ET PERSPECTIVES AU MALI, AU NIGER ET AU BURKINA FASO

F. ADELE CASALE
VALENTINA GERACI

ISSN 2724-2315



Le panafricanisme contemporain: défis et perspectives au Mali, au Niger et au Burkina Faso

Traduction réalisée par le Centre d'études Question Africaine et révision par les autrices F. Adele Casale et Valentina Geraci

RÉSUMÉ

Ce travail analyse les transformations contemporaines du panafricanisme, en accordant une attention particulière au contexte régional du Sahel, en l'occurrence le Mali, le Burkina Faso et le Niger, aujourd'hui unis au sein de l'Alliance des États du Sahel (AES). À partir d'une approche qualitative, l'enquête s'appuie sur une analyse historique, théorique et socio-politique du panafricanisme, en croisant les points de vue d'acteurs locaux et de membres des diasporas africaines présentes en Italie. L'hypothèse de base est que le panafricanisme, loin d'être un concept homogène ou figé, constitue aujourd'hui un espace politique pluriel, traversé par des tensions entre aspirations à la souveraineté, revendications territoriales, mémoire historique et nouvelles pratiques d'autodétermination. Dans ce contexte, l'AES apparaît comme un laboratoire de réappropriation identitaire et politique, marqué à la fois par des élans émancipateurs et des ambivalences liées au risque de dérives autoritaires. Le travail met également en lumière les fractures générationnelles, le rôle des présences étrangères au Sahel, la réactivation symbolique des figures historiques du panafricanisme, ainsi que la centralité de la diaspora en tant que sixième région du continent africain. Inscrit dans le contexte de l'année 2025, proclamée année de la justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine, ce travail s'attache à restituer un panorama articulé du "néo-panafricanisme", en le mettant en perspective avec l'héritage du passé et les défis contemporains.

Mot-clés: *Sahel, panafricanisme, diaspora, espace public, justice réparatrice.*

INDICE

PRÉFACE 3

NOTE AU LECTEUR 5

INTRODUCTION 7

1. CONTEXTE HISTORICO-THÉORIQUE: RÉFLEXIONS SUR LE PANAFRICANISME AUJOURD'HUI ENTRE LE MALI, LE BURKINA FASO, LE NIGER ET LEURS DIASPORAS 10

1.1 *Pensée et action panafricaines: histoires, transformations et horizons* 12

1.2 *Ce qui se passe dans les trois pays: un aperçu historique (2020-2025)* 16

1.3 *La question de la gouvernance africaine entre légitimation de la souveraineté et tentatives d'unification* 20

2. PANAFRICANISME CONTEMPORAIN ENTRE DYNAMIQUES DE SOUTIEN, DE CONTESTATION ET DE PERSPECTIVES DANS ET POUR L'AES: CE QUI RESSORT DES ENTRETIENS 23

2.1 *Méthodologie de la recherche et cadre interprétatif* 25

2.2 *Reconfigurer le panafricanisme: consensus, présences étrangères et positions générationnelles dans l'expérience de l'AES* 28

2.3 *Les défis contemporains du «néo-panafricanisme»: de l'AES aux opinions sur les institutions, la démocratie, le militantisme et la diaspora* 38

3. VERS DES IDENTITÉS DÉCOLONISÉES ENTRE ESPACE PUBLIQUE ET JUSTICE RÉPARATRICE 48

3.1 *Espace public, décolonisation et identité* 51

3.2 *Suppression des symboles coloniaux au Mali, au Burkina Faso et au Niger et redécouverte des identités locales* 58

3.3 *Le rôle des institutions juridiques panafricaines dans l'application de la justice réparatrice entre principes et sentences* 61

4. CONCLUSION 67

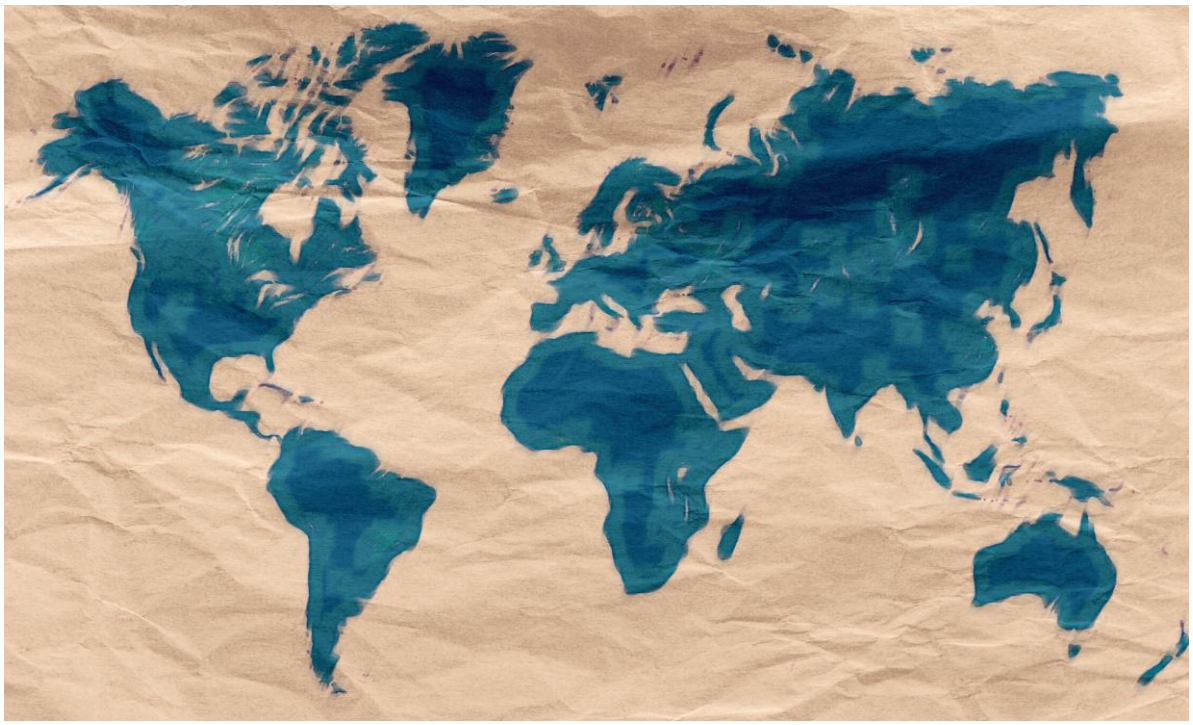
BIBLIOGRAPHIE 69

REMERCIEMENTS ET CONTRIBUTIONS 74

AMISTADES

Le **Centre d'études AMIStaDeS APS** a été fondé à Rome en 2017 et se consacre à la diffusion de la culture internationale.

Le centre mène des activités de recherche, de vulgarisation et de formation sur des thèmes internationaux, en mettant particulièrement l'accent sur la géopolitique et le droit international. Il propose des formations destinées aux établissements scolaires, aux étudiants, aux professionnels et aux entreprises; il réalise des analyses géopolitiques et des rapports; il organise des événements et des conférences institutionnelles, ainsi que des rencontres informelles visant à familiariser le public avec les sujets abordés.



L'ORIZZONTE DEGLI EVENTI

L'horizon des événements est la ligne où tout se crée et où tout se détruit.
En astronomie, c'est un point de non-retour. Une ligne imaginaire qui sépare l'univers connu de la force d'attraction d'un trou noir.
Telle est notre conception de la vulgarisation scientifique. Aller au-delà du savoir et découvrir ce qui existe au-delà de toute frontière.
Et une fois là-bas, qui voudrait revenir en arrière?
C'est ainsi que nous abordons des thèmes de géopolitique et de droit international, en restant fidèles à ce concept absolu et inaccessible. Avec le désir d'aller toujours plus loin, en racontant ce qui était, ce qui est et ce qui pourrait arriver, en scrutant et en mettant de l'ordre dans ce trou noir magnétique et chaotique qu'est la réalité.



PRÉFACE

par Question Africaine

Le panafricanisme, en tant que projet intellectuel, politique et civilisationnel, constitue l'un des fondements les plus puissants de la pensée critique africaine moderne. Depuis les premières formulations de l'unité africaine par les pionniers de ce mouvement, issus principalement des diasporas afro-descendantes, cette idéologie n'a cessé de se réinventer en Afrique même au gré des contextes historiques, des luttes anticoloniales et des aspirations populaires. L'étude que nous avons l'honneur de présenter ici s'inscrit dans une démarche intellectuelle et citoyenne essentielle : interroger les formes renouvelées du panafricanisme à l'aune des réalités locales, des aspirations populaires et des enjeux contemporains.

A travers la dynamique singulière du Mali, du Niger et du Burkina Faso, la présente étude s'inscrit dans une longue histoire de réflexions ayant façonné la pensée panafricaine. Les récentes transformations survenues dans ces trois pays – désormais regroupés au sein de l'Alliance des États du Sahel (AES) – révèlent un retour en force du discours panafricaniste dans l'espace public, non plus seulement comme une référence historique, mais comme un instrument de légitimation politique et un horizon collectif.

Le contexte de l'AES représente un laboratoire unique pour observer la mise en œuvre contemporaine du panafricanisme. Cette alliance, née d'une volonté de rompre avec les dynamiques néocoloniales et de renforcer la coopération régionale, incarne à la fois un espoir et un défi. L'approche adoptée par AMIStaDeS APS, fondée sur une articulation entre analyse théorique et enquêtes de terrain, est précieuse à cet égard. Elle met en lumière les perceptions, les attentes et les critiques des citoyens, des militants et des intellectuels, en dialogue avec les voix de la diaspora. L'étude souligne à juste titre que ce « néo-panafricanisme » est traversé par des tensions : entre mémoire et innovation, entre consensus populaire et légitimité politique, entre aspirations générationnelles et contraintes géopolitiques.

Il convient de saluer la nature transnationale de cette recherche. Le dialogue entre chercheurs africains et européens, incarné par le travail d'AMIStaDeS APS, témoigne de la nécessité d'une coopération intellectuelle qui dépasse les frontières. Lorsqu'elle se construit sur la base du respect mutuel et de l'écoute des réalités locales, cette coopération contribue à enrichir les savoirs, à déconstruire les stéréotypes et à renforcer la visibilité des

dynamiques africaines dans le débat académique international.

Cette étude est une invitation à penser les voies possibles pour un panafricanisme qui soit à la fois critique et constructif. Nous encourageons les lecteurs à s'en saisir avec la conviction que cette idéologie, loin d'appartenir au passé, est une réalité en mouvement, une ressource stratégique et un horizon d'espérance pour les peuples. Puissent ces analyses nourrir la réflexion collective, enrichir les débats publics et inspirer les acteurs du changement, en Afrique comme dans sa diaspora.

Question Africaine

Niamey, 2025

NOTE AU LECTEUR

par F. Adele Casale et Valentina Geraci

La recherche a été menée en pleine conscience de la complexité et de la sensibilité des thèmes abordés. En tant qu'autrices étrangères aux expériences vécues par les personnes africaines et d'ascendance africaine, nous reconnaissons ouvertement les limites découlant de notre position et de notre point de vue, inévitablement influencés par des contextes différents.

Notre intention n'est ni de nous substituer aux acteurs concernés, ni de prétendre offrir une représentation exhaustive des phénomènes, des réflexions, des mouvements et des réactions qui se développent sous le vaste horizon du panafricanisme contemporain. Nous nous proposons plutôt de les explorer et de les écouter avec rigueur méthodologique et respect épistémique, en contribuant, dans la mesure de nos moyens, à l'établissement d'un dialogue qui met en valeur les sources, les voix et les interprétations primaires africaines et de la diaspora.

La recherche est motivée tant par le désir de comprendre les origines des phénomènes analysés que par la volonté de sensibiliser un public plus large à des questions qui, dans le contexte italien, sont encore souvent marginalisées ou présentées à travers des récits réducteurs et principalement euro-centriques.

Conscientes de la nécessité d'éviter les approches autoréférentielles, nous avons eu recours à des outils tels que des entretiens semi-structurés, la participation à des groupes sur les réseaux sociaux et des moments de réflexion et de formation en ligne. Bien que la distance géographique ait en partie limité les interactions directes, ces outils nous ont permis d'entrer en dialogue avec des personnes issues de contextes hétérogènes, en recueillant des témoignages, des critiques et des suggestions précieuses. Ces échanges ont notamment porté sur le langage utilisé et les hypothèses implicites de la recherche, ce qui nous a aidés à reformuler ou à approfondir certains aspects qui sont ressortis.

Nous sommes pleinement conscientes que les thèmes abordés touchent à des mémoires et à des luttes encore bien vivantes, souvent liées à des histoires d'expropriation épistémique qui, aujourd'hui plus que jamais, se confrontent aux dynamiques d'un monde multipolaire et mondialisé. C'est pourquoi nous avons mené notre travail avec le plus grand respect et la volonté d'écouter, de restituer et d'analyser, sans prétendre les représenter, les paroles, les idées et les

revendications qui nous ont été confiées. Toute imprécision ou limite est à imputer uniquement aux autrices, dans la conviction que toute recherche représente également une opportunité de croissance personnelle et professionnelle.

Nous restons ouvertes aux critiques constructives, aux suggestions et aux échanges, et nous nous excusons par avance si certaines expressions ou formulations devaient s'avérer inappropriées. L'invitation à une lecture critique fait pour nous partie intégrante du processus même de la connaissance.

Dans cette optique, nous espérons que la lecture de ce numéro constituera non seulement un outil d'approfondissement, mais aussi une source d'inspiration pour un débat authentique et pluraliste.

INTRODUCTION

par F. Adele Casale et Valentina Geraci

« - Il faudrait une réponse panafricaine plus forte aux événements qui se déroulent dans le Sud des États-Unis, - affirmait le professeur Ezeka.

Padrone répliqua sans ménagement.

- À vrai dire, le panafricanisme est un concept entièrement européen.

- Ne changeons pas de sujet, - rétorqua le professeur, secouant la tête avec son habituelle expression de supériorité.

- Ce sera peut-être un concept européen, - intervint Miss Adebayo, - mais dans une perspective élargie, nous sommes tous une seule et même race.

- Mais quelle perspective élargie ? - demanda Padrone. - Celle du Blanc ! Vous ne comprenez pas que nous ne sommes égaux que dans leurs yeux ? [...]

- Bien sûr que nous sommes tous égaux, nous avons en commun l'oppression du Blanc, - dit sèchement Miss Adebayo.

- Le panafricanisme est la réponse la plus sensée, point.

- Oui, bien sûr, bien sûr, mais ce que je veux dire, c'est que la seule véritable identité pour les Africains est celle tribale, - dit Padrone. - Je suis nigérian parce que le Blanc a inventé le Nigeria et cette identité. Je suis noir parce que le Blanc a fait en sorte que le Noir soit le plus éloigné possible du Blanc. Mais avant que le Blanc n'arrive, j'étais igbo. »

Ainsi écrit l'autrice Chimamanda Ngozi Adichie dans *Half of a Yellow Sun* (2024)[1]. C'est à partir de ses mots que notre travail prend forme pour ouvrir un espace critique sur la signification et l'appartenance du concept de panafricanisme à la lumière des dynamiques sociales, politiques et culturelles en cours dans les trois pays membres de l'Alliance des États du Sahel (AES): le Mali, le Burkina Faso et le Niger.

Partant d'une approche qualitative et désireuses de contribuer au débat sur la décolonisation des études africaines, l'enquête vise à restituer un cadre pluriel et critique des pratiques et des narrations panafricaines contemporaines, telles qu'exprimées tant au niveau local que dans les diasporas. Le contexte de 2025, proclamé «Année de la justice pour les Africains et les personnes afrodescendantes», constitue le cadre symbolique et politique dans lequel s'inscrit cette réflexion.

[1] Traduction en français à partir de la version italienne C. NGOZI ADICHIE, *Metà di un Sole Giallo*, ET Scrittori, Torino, 2024, pp. 51-52.

Le choix de se concentrer sur l'AES comme étude de cas ne découle pas d'une volonté d'exemplarité, mais de la pertinence géopolitique et symbolique acquise dans le contexte de la désillusion croissante envers les institutions régionales et continentales, telles que la CEDEAO et l'Union africaine, ainsi que de la demande de nouveaux modèles de gouvernance autonome. En ce sens, l'AES se présente comme un laboratoire politique où convergent des éléments de rupture et de continuité, des résistances locales, des critiques et des dynamiques transnationales, des mémoires collectives et des projets d'avenir.

Le premier chapitre est consacré au cadrage théorique et historique du panafricanisme, exploré dans ses différentes phases évolutives: des origines diasporiques aux Congrès historiques du XXe siècle, de la pensée anticoloniale aux tensions entre les groupes de Casablanca et de Monrovia, jusqu'à la reformulation actuelle du concept dans une perspective transnationale. Le travail accorde une attention particulière au rôle de la diaspora comme sixième région de l'Afrique, reconnue officiellement par l'Union africaine, et à la valeur stratégique des pratiques diasporiques dans la construction d'une conscience panafricaine collective.

À partir de ce cadre, le deuxième chapitre approfondit la dimension historico-politique récente des trois pays de l'AES, marqués par une succession rapprochée de coups d'État militaires. L'ascension au pouvoir des juntes militaires[2], la rupture avec la France et la sortie de la CEDEAO, le renforcement ou la remise en question des liens régionaux et mondiaux, ainsi que le recours à une rhétorique de souveraineté, d'autodétermination et de justice historique, sont analysés à la lumière d'entretiens menés avec des représentants du monde de la recherche et de l'analyse, de la diaspora, de l'activisme et des citoyens directement impliqués dans les processus sociaux et politiques en cours entre l'Italie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger mais aussi la Gambie, le Sénégal, le Togo, la Guinée, les Pays-Bas. La méthode adoptée est celle de l'entretien semi-structuré, choisie pour garantir la pluralité des voix, des contextes et des interprétations, tout en maintenant une posture éthique et réflexive de la part des chercheuses, accompagnée d'une riche participation à des événements de la diaspora, des moments de formation, de discussion et de réflexion virtuelle gérés par les pays africains via des groupes sociaux ou des rencontres à distance sur des plateformes dédiées (*voir Chapitre 2.1*).

La recherche restitue un panorama complexe et stratifié, dans lequel le panafricanisme émerge comme un espace discursif et pratique de redéfinition du pouvoir et de l'identité, mais aussi comme un contenant fluide, ambivalent et parfois contradictoire. La pluralité des narrations recueillies révèle une tension entre adhésion idéale et critique pragmatique, entre vision romantique et nécessité stratégique, entre justice historique et risque autoritaire. Une

[2] Le choix d'utiliser l'expression « juntes militaires » tout au long du texte résulte d'une consultation avec un expert en sécurité, dans le but de garantir l'objectivité et la fidélité à la description sociopolitique de ces termes.

attention particulière est accordée aux fractures générationnelles: si les nouvelles générations voient dans les leaderships militaires une possible rédemption, les générations plus âgées posent parfois des questions sur la durabilité et la légitimité de ces nouveaux équilibres.

Dans le troisième chapitre, le travail s'attarde sur la décolonisation de l'espace public, toujours avec un focus sur l'AES, tant au sens matériel (retrait des symboles coloniaux, toponymie, réformes institutionnelles) qu'au sens symbolique (production de nouvelles narrations, redéfinition de l'identité collective, justice réparatrice[3]). Ici, le concept de justice réparatrice est exploré comme outil juridique, culturel et symbolique, capable de déclencher des dynamiques de réconciliation et de transformation, en rendant leur dignité aux mémoires effacées et aux expériences niées, entre critiques, réflexions et analyses juridiques entre juristes italiens et nigériens.

Cette recherche, consciente de sa position extérieure par rapport aux vécus africains, a cherché à construire un dialogue respectueux, fondé sur l'écoute active et l'utilisation de sources primaires africaines et diasporiques. Loin de vouloir « parler à la place de », l'objectif est de restituer la densité d'un processus politique en cours, dans la conviction que tout travail scientifique peut être un outil de formation et de remise en question. Pour reprendre les mots de l'universitaire Felwine Sarr: «L'Afrique est le lieu où imaginer un monde nouveau, à condition de sortir des cages qui lui ont été construites».[4]

[3] Il existe de nombreuses formulations de référence. Celle-ci a été choisie à la suite d'entretiens menés avec plusieurs juristes en Italie et au Niger, qui l'ont désignée comme la plus correcte dans la traduction en italien. Pour une analyse complète, voir le Chapitre 3.3 du présent ouvrage.

[4] F. SARR, *Afrotopia*. U of Minnesota Press, 2020.

1. CONTEXTE HISTORICO-THÉORIQUE: RÉFLEXIONS SUR LE PANAFRICANISME AUJOURD'HUI ENTRE LE MALI, LE BURKINA FASO, LE NIGER ET LEURS DIASPORAS

par F. Adele Casale et Valentina Geraci

En 2025, proclamé «Année de la justice pour les Africains et les personnes afrodescendantes à travers les réparations», quelles réflexions et quelles actions l'idée de panafricanisme peut-elle inspirer à un citoyen malien, burkinabé ou nigérien qui s'interroge et en débat? Indépendamment du contexte géographique spécifique - qu'il s'agisse d'un citoyen résidant dans un État africain ou ailleurs dans le monde - le concept même de panafricanisme (et la question identitaire qui y est liée) s'inscrit dans une dimension de plus en plus transnationale.

S'il est indéniable que le mouvement panafricain est né comme pensée politique, culturelle et idéologique visant à l'unité et à la libération des peuples africains et de la diaspora de leurs colonisateurs, avec une conscience collective de résistance et d'autodétermination[5], il est également nécessaire aujourd'hui de considérer le «panafricanisme transnational». Celui-ci continue de dépasser les frontières, physiques et culturelles, et se présente de plus en plus comme un terrain de confrontation, de remise en question et de réélaboration d'identités plurielles, de

[5] A. HAKIM, M. SHERWOOD, *Pan-African History*. London, Routledge, 2003.

tensions géopolitiques, d'intérêts divers et d'appartenances diasporiques.

Comme le discute le chercheur James Okolie-Osemene dans *New Transnational Pan-Africanism and Its Nationalist Limitations* (2021):

«La nature transnationale du nationalisme dans ce contexte montre comment le panafricanisme est un effort collaboratif qui rassemble des personnes d'origine africaine. Le panafricanisme a donné naissance à des lieux communs comme le rêve africain, la personnalité africaine, le néo-africanisme, la conscience noire, la fierté noire, la dignité des Noirs et les Noirs dans la diaspora. L'africanisation comme développement dépasse désormais l'indépendance politique des États africains, dans la mesure où l'unité tant souhaitée dépend de la capacité des peuples à se regrouper sous un même ensemble d'idées pour forger une identité africaine. Le panafricanisme transnational est devenu une nouvelle voie pour la réalisation d'un rêve africain d'unité, de coopération et de développement dans ce monde globalisé où l'identité compte et reste significative pour la réalisation de nombreux intérêts centrés sur l'Afrique».[6]

Dans ce scénario complexe, il devient nécessaire de distinguer entre les aspirations à une forme d'universalisme panafricain et les frontières sémantiques et opérationnelles constamment renégociées au sein d'un espace discursif profondément polyphonique. Cet espace reflète les tensions structurelles entre la vision d'une unité panafricaine et les spécificités historiques, culturelles et géopolitiques des différents contextes africains et diasporiques.

Il est fondamental de s'interroger sur la capacité réelle du panafricanisme actuel: dans quelle mesure les subjectivités locales agissent-elles réellement dans une vision panafricaine partagée, ou bien émergent-elles sous forme de résistances, de souverainismes ou de régionalismes reflétant des priorités territoriales ou nationales divergentes? Jusqu'à quel point le panafricanisme peut-il se constituer comme une alternative pluriverselle aux structures politico-économiques dominantes, sans retomber dans des abstractions unificatrices risquant de marginaliser la complexité des expériences locales? Et comment est-il possible d'articuler une pensée panafricaine qui ne s'impose pas comme totalisante, mais qui accueille la discontinuité, le désaccord et l'autonomie des sujets qui y participent? Existe-t-il des points communs?

Pour répondre à ces interrogations, l'analyse de l'actualité de l'AES, constituée en 2023 par le Mali, le Burkina Faso et le Niger, est proposée comme cas emblématique pour interroger les formes que prennent les revendications panafricaines dans un contexte régional traversé par de fortes dynamiques de réorientation politique, de souveraineté stratégique et de redéfinition des relations avec les acteurs internationaux à l'échelle mondiale.

---

[6] J. OKOLIE-OSEMENE, *5 New Transnational Pan-Africanism and Its Nationalist Limitations* in *Nationalism in a Transnational Age: Irrational Fears and the Strategic Abuse of Nationalist Pride*, ed. Frank Jacob and Carsten Schopkow, Berlin, 2022, pp. 91-115.

1.1 *Pensée et action panafricaines: histoires, transformations et horizons*

Le panafricanisme représente l'une des expressions les plus significatives de la pensée politique, culturelle et identitaire développée en réponse à l'esclavage, à la colonisation et à la diaspora vécus par les peuples africains et afrodescendants. Son évolution s'articule en phases distinctes, complexes et interconnectées, qui reflètent la transformation des conditions historiques, des subjectivités impliquées et des formes organisationnelles adoptées par le mouvement.

Les premières manifestations du panafricanisme se développent principalement au sein de la diaspora africaine, en particulier parmi les intellectuels afro-américains et caribéens. Il se présente comme un projet culturel et politique visant à promouvoir la solidarité entre les peuples africains et à revendiquer les droits civils et la dignité des afrodescendants dans les contextes occidentaux. Le Premier Congrès Panafricain, organisé à Londres en 1900 par Henry Sylvester Williams[7], marque symboliquement le début d'un mouvement politique international en défense des droits des peuples africains. Toutefois, c'est avec les initiatives de William Edward Burghardt Du Bois que le panafricanisme prend une forme plus structurée, à travers les congrès qu'il organise entre 1919 et 1945, où se consolident les revendications pour la reconnaissance des droits civils et la fin du colonialisme.

Parallèlement, la pensée et l'activisme de Marcus Garvey, fondateur de la *Universal Negro Improvement Association* (UNIA), offrent une version plus radicale et populaire du panafricanisme, centrée sur l'autodétermination noire, la construction d'un imaginaire national africain autonome et l'idée d'un retour (réel ou symbolique) à la terre-mère. Le Cinquième Congrès Panafricain (Manchester, 1945) marque un tournant décisif: la direction du mouvement passe de plus en plus aux Africains du continent, dont plusieurs deviendront les figures de proue des luttes pour l'indépendance. Parmi eux: Jomo Kenyatta (Kenya), Hastings Banda (Malawi), Nnamdi Azikiwe (Nigeria), Kwame Nkrumah (Ghana) et Thomas Sankara (Burkina Faso). Ce congrès marque le passage d'un panafricanisme culturel et diasporique à un panafricanisme politique et anticolonial, centré sur la décolonisation et l'affirmation de la souveraineté africaine. Les résolutions du congrès ne se limitent plus à des revendications morales, mais proposent la fin du colonialisme comme objectif historique et stratégique incontournable, dans le sillage de la Conférence de Bandung de 1955, qui a influencé la pensée panafricaine en démontrant que les nations émergentes pouvaient être une force politique majeure.

[7] L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) sous la direction du secrétaire Abdou Diouf, rassemble en un seul ouvrage les rencontres panafricanistes les plus importantes, depuis la Première Conférence panafricaine jusqu'à la Deuxième Conférence des intellectuels d'Afrique et de la diaspora, qui s'est tenue au Brésil en juillet 2006.

Un moment central de cette phase est représenté par la Conférence des Peuples Africains, convoquée à Accra en décembre 1958 et présidée par Kwame Nkrumah, alors Premier ministre du Ghana indépendant. La conférence, qui réunit des délégations de 28 pays africains et de la diaspora, se distingue par son orientation explicitement révolutionnaire et anti-impérialiste. Elle constitue la première occasion, après la Seconde Guerre mondiale, où les mouvements de libération africains peuvent se rencontrer directement, en dehors des structures européennes ou diasporiques, pour définir une stratégie commune contre le colonialisme. C'est là que s'affirme avec force la vision d'une Afrique unie, non seulement comme nécessité politique, mais comme condition fondamentale pour une véritable décolonisation et pour dépasser les fragmentations imposées par la logique coloniale.

Comme l'a souligné un juriste nigérien interviewé au cours de ces derniers mois:

«Le panafricanisme a été lancé au niveau international dans la diaspora, notamment en Amérique du Nord et du Sud. Lors de ces congrès et conférences, des résolutions et des textes ont été adoptés, influençant la conception de certaines lois. C'est l'aspect juridique qui constitue la base, car nous nous référons avant tout aux textes juridiques. Ce sont ces textes qui ont influencé la création d'institutions modernes comme l'Union africaine et la Banque africaine de développement».

L'indépendance de nombreux États africains entre 1957 et 1960 ouvre une nouvelle phase, où le panafricanisme devient un objet de traduction institutionnelle par les élites étatiques postcoloniales. Dans ce contexte, Kwame Nkrumah s'impose comme le principal théoricien et promoteur d'un projet fédératif continental. En 1963, à Addis-Abeba, est fondée l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), avec pour objectif de coordonner les efforts de décolonisation et de promouvoir la coopération entre les États membres. Toutefois, l'OUA se trouve rapidement divisée entre deux tendances opposées: d'un côté, le Groupe de Casablanca, dirigé par Nkrumah et favorable à une fédération politique panafricaine; de l'autre, le Groupe de Monrovia, plus soucieux de préserver les souverainetés nationales et de respecter les frontières coloniales[8]. . Ces divergences reflètent des tensions profondes sur fond de Guerre froide, qui contribue à polariser le continent et à entraver la réalisation de projets d'unité.

À partir du milieu des années 1970, le panafricanisme entre dans une phase de marginalisation progressive dans les discours politiques officiels, mais il ne disparaît jamais complètement. Il continue à circuler, souvent sous des formes moins institutionnalisées et plus fluides, à travers les mouvements sociaux, les réseaux de la diaspora et les élaborations théoriques postcoloniales et décoloniales. Des cendres de l'OUA naît en 2002 l'Union africaine (UA), guidée par un

[8] K. SIDIBÉ, *Pan-Africanism in francophone West Africa: Continuity versus rupture,* Routledge Handbook of Francophone Africa, Routledge, London, 2024, pp. 435-442.

«...panafricanisme centré sur le socialisme africain et la promotion de l'unité africaine, des pratiques et des caractéristiques communes des communautés africaines, et une campagne pour embrasser la culture et le patrimoine communs de l'Afrique».

Le panafricanisme a également inspiré la création de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO/ECOWAS), aujourd'hui dans sa cinquantième année, mais qui, à l'état actuel, montre ses faiblesses et ses limites à la lumière du travail de recherche mené ici (*voir Chapitre 2*). Dans une interview accordée à l'agence turque Anadolu, le directeur du Centre de recherche sur le bassin méditerranéen et les civilisations africaines (Akaf), le professeur Yunus Turhan, a souligné «l'éloignement de la CEDEAO de sa philosophie fondatrice, sa distance par rapport au panafricanisme et l'hégémonie occidentale et française sur l'organisation».

Au cours des deux dernières décennies, le concept de panafricanisme a été soumis à une redéfinition progressive et à une remise en question croissante, avec des interprétations et des déclinaisons qui tendent à mettre en avant tantôt l'idéal d'une unité solidaire et transnationale, tantôt l'affirmation de logiques régionalistes et souverainistes. Pour reprendre les mots de l'un des enseignants interviewés:

«Le panafricanisme est né comme une doctrine des exilés et comporte une forte dimension idéologique en réaction à une longue période de subalternité. Le panafricanisme est une identité de substitution, qui ne peut masquer les profondes différences historiques entre les peuples africains».

Malgré la pluralité des visions et la constante renégociation de ses imaginaires dans une société en évolution, le panafricanisme reste animé par un noyau conceptuel généralement partagé: l'aspiration à un « destin commun africain » pour les peuples d'origine africaine, qui constitue le fil conducteur à travers les différentes époques et configurations historiques. Une idée que les auteurs de *Pan-Africanism and Psychology in Decolonial Times* (p. 21, 2021) résument efficacement en affirmant:

«Le panafricanisme, en tant que terme, est traversé par des désaccords et des contradictions. Pourtant, en tant qu'idéologie et en tant que pratique, il a eu un impact significatif sur le monde. Son ambiguïté, sa malléabilité et son existence à la fois comme idée et comme praxis le rendent insaisissable pour les catégories disciplinaires et historiques conventionnelles. Mais il persiste comme terme, idéologie et mouvement grâce à sa réappropriation constante, sa réaffirmation et sa mise en relation par les personnes d'ascendance africaine. Il perdure par sa capacité à mobiliser, à connecter et à offrir un sentiment d'identification mutuelle, à travers le désir d'un destin partagé, enraciné dans l'expérience historique de l'oppression, de l'esclavage et de la colonisation».

Cette interprétation trouve également un écho dans le corpus d'entretiens (*voir Chapitre 2*) réalisés au cours de la recherche, dans lesquels émergent des lectures différentes sur certains aspects, mais convergentes dans la reconnaissance du panafricanisme comme matrice commune

pour penser la souveraineté et la connexion interafricaine.

Parmi les principaux points de désaccord relevés figurent:

- des positions divergentes sur la présence économique et politique des anciens pays colonisateurs;
- sur l'action des institutions continentales;
- sur l'influence croissante des communautés diasporiques (l'Union africaine a officiellement reconnu la diaspora africaine comme la sixième région du continent, avec pour objectif de renforcer les liens avec ses ressortissants à l'étranger);
- sur les réseaux transnationaux;
- ainsi que sur le rôle de nouveaux outils de mobilisation, d'appartenance et de communication.

C'est dans ce contexte que le triangle Mali-Niger-Burkina Faso s'impose comme un cas d'étude: un espace dans lequel les revendications panafricaines sont réélaborées à la lumière de nouvelles configurations régionales, marquées par l'émergence de juntes militaires qui recueillent un soutien[9] tant parmi les populations locales que dans leurs diasporas respectives.

Pour comprendre les dynamiques qui traversent cette zone et leur rapport avec le projet panafricain plus large, il convient de partir d'une reconstitution synthétique des événements les plus marquants ayant touché la région ces dernières années.

[9] Dans le présent ouvrage, le consensus collectif n'est pas considéré comme une donnée en soi, mais comme l'effet dynamique de mécanismes complexes et interconnectés à plusieurs niveaux, tels que, par exemple, les interactions sociales entre les individus, les identités de groupe et la structure des réseaux. Pour aller plus loin voir V. WIDLER, B. KAMI´NSKA, A. C. R. MARTINS, I PUGA-GONZALEZ, *An Investigation into the Causal Mechanism of Political Opinion Dynamics: A Model of Hierarchical Coarse-Graining with Community-Bounded Social Influence,* arXiv, Cornell University, New York, 2025.

1.2 *Ce qui se passe dans les trois pays: un aperçu historique (2020-2025)*

Depuis 2020, la région du Sahel est le théâtre d'une série de coups d'État, avec le Mali, le Burkina Faso et le Niger au cœur de cette dynamique. Ces renversements de pouvoir ont conduit à l'installation de juntes militaires qui justifient les putschs par la nécessité de lutter contre le terrorisme[10], la corruption, l'instabilité interne et l'échec des politiques précédentes. Parallèlement, ces juntes remettent en question les alliances historiques avec les pays occidentaux, notamment la France, et compromettent les relations avec les organisations régionales comme la CEDEAO. Ces événements sont motivés par une insatisfaction populaire croissante face à l'incapacité de garantir la sécurité (*voir Image 2*).

Le cycle a commencé au Mali, avec le coup d'État d'août 2020, lorsque des militaires dirigés par le colonel Assimi Goïta (né en 1983) ont déposé le président Ibrahim Boubacar Keïta. Dans le sillage de manifestations de masse menées par un large front composé de l'opposition politique, d'acteurs religieux et de la société civile, le *Comité national pour le salut du peuple* (CNSP) a pris le pouvoir, instaurant un gouvernement militaire en septembre 2020. Goïta, initialement vice-président du gouvernement de transition, s'est autoproclamé président et chef de l'État en mai 2021. Après le référendum constitutionnel de juin 2023, le nouveau gouvernement a promulgué une nouvelle

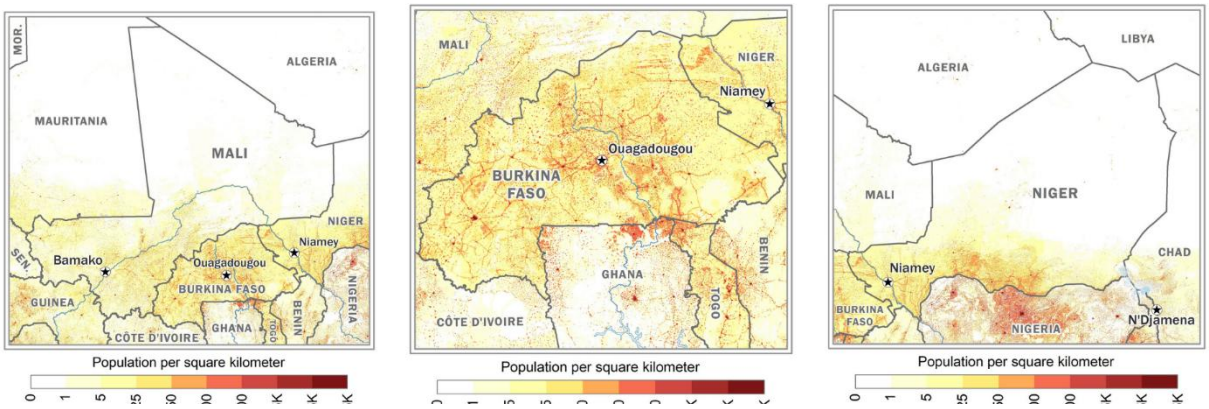


Image 1 Cartes du Mali, du Burkina Faso et du Niger

Le graphisme a été créé par les autricees à partir des différentes cartes tirées de *The World Factbook 2024*. Washington, DC: Central Intelligence Agency, 2024. https://www.cia.gov/

[10] Dans cet article, nous accordons une attention particulière à l'utilisation des termes «djihad» et «terrorisme», car il s'agit de catégories souvent employées de manière généralisatrice, parfois euro-centrique, et qui ne permettent pas toujours de décrire les dynamiques spécifiques des contextes locaux. Les entretiens menés montrent clairement que bon nombre des acteurs armés présents dans la région opèrent en réalité au sein d'un ensemble fragmenté et fluide de groupes non étatiques. Ceux-ci comprennent non seulement des formations djihadistes au sens strict, mais aussi des milices d'autodéfense, des groupes ethniques armés, des organisations criminelles et des réseaux hybrides, souvent ancrés dans des contextes de marginalisation sociale, économique et politique. La dimension religieuse, bien que présente, ne suffit pas à expliquer ni l'origine, ni la persistance, ni l'expansion de ces groupes. Dans de nombreux cas, les références idéologiques ou religieuses s'avèrent davantage fonctionnelles à des stratégies de communication ou de légitimation qu'elles ne représentent la structure motivationnelle effective des groupes.

Constitution, inspirée des principes de «souveraineté intégrale» et de «démocratie inclusive», et s'est engagé à renforcer les institutions et à promouvoir la cohésion nationale. Toutefois, bien que la junte militaire revendique un large consensus populaire, l'opposition a contesté la transparence du processus, dénonçant une faible participation et un manque de légitimité des résultats.

Le Burkina Faso a également connu deux coups d'État en 2022. Le premier, le 31 janvier, a porté au pouvoir le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba. Cependant, le 30 septembre de la même année, Damiba a été destitué par un autre groupe militaire, dirigé par le capitaine Ibrahim Traoré (né en 1988). Le nouveau gouvernement a adopté, en octobre 2022, une *Charte de transition*, qui a conféré au président du *Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration* (MPSR) la fonction de chef de l'État et de commandant suprême de l'armée, mandat annoncé par la suite (juillet 2025) jusqu'en 2029.

Au Niger, le coup d'État s'est produit entre le 26 et le 28 juillet 2023, avec la destitution du président Mohamed Bazoum et l'instauration du *Conseil national pour la sauvegarde de la patrie* (CNSP), dirigé par le général de brigade Abdourahamane Tiani (né en 1964). En février 2025, la Commission nationale pour la refondation est créée au Niger, présidée par le leader traditionnel, le Dr Mamoudou Harouna Djingareye, et structurée en cinq sous-commissions: paix, sécurité et réconciliation; refondation politique et institutionnelle; justice et droits de l'homme; cohésion sociale; développement local. L'objectif est la construction d'un modèle de gouvernance africaine fondé sur la légitimité culturelle et la participation populaire.

À la suite des renversements militaires au Mali, au Burkina Faso et au Niger, la CEDEAO a fermement condamné la rupture de l'ordre constitutionnel, imposant des sanctions politiques et économiques aux juntes militaires au pouvoir. En particulier, après le coup d'État au Niger, l'organisation a suspendu le pays et menacé d'une intervention militaire pour rétablir l'ordre constitutionnel, en invoquant le *Protocole relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité de 1999.* Ces mesures ont été perçues par les juntes militaires comme des actes d'ingérence, contribuant à la détérioration des relations entre les trois États et l'organisation régionale. Le 28 janvier 2024, le Mali, le Burkina Faso et le Niger ont conjointement annoncé leur retrait de la CEDEAO, l'accusant de «s'éloigner de ses principes fondateurs», et la communication a été officialisée le 29 janvier 2025. Dès septembre 2023, les trois pays avaient formalisé une entente stratégique sous la Charte du Liptako-Gourma, qui fonde officiellement l'AES (Alliance des États du Sahel), signée à Bamako le 16 septembre. Le traité constitutif prévoit une coopération renforcée en matière de défense, d'assistance mutuelle et de sécurité, notamment contre les menaces terroristes et les agressions extérieures. L'article 6 de la Charte de l'AES stipule que toute agression contre l'un des membres sera considérée comme une agression contre

tous, avec une obligation d'assistance mutuelle, y compris militaire.

Dans le cadre de cette alliance, les gouvernements militaires du Mali, du Burkina Faso et du Niger ont adopté de nombreuses mesures politiques, économiques et symboliques, dans le but de renforcer la cohésion régionale, l'autonomie stratégique et la souveraineté nationale. La transition est ainsi interprétée non seulement comme un passage institutionnel, mais comme une véritable refondation de l'État et de son identité, dans une perspective panafricaine et postcoloniale.

BURKINA FASO

- ***Taux de croissance annuel de la population:*** *environ 2,5% (ONU et MacroTrends, 2024/2025)*
- ***Âge moyen de la population:*** *environ 17,5 ans (ONU 2024)*
- ***Indice de perception de la corruption:*** *82e place sur 180 pays, avec un score de 41/100 (Transparency International – CPI 2024)*
- ***Taux d'urbanisation:*** *33,7 % (Worldometer 2025)*
- ***PIB : 23,25 milliards de dollars US, PIB par habitant:*** *987,3 dollars US, croissance estimée à +5 % (données de la Banque mondiale 2024)*
- ***Taux de pauvreté:*** *42 % (données de la Banque mondiale 2021)*
- ***Diáspora en Italie:*** *16 768 Burkinabés résidant en Italie (ISTAT 2024)*
- ***Envois de fonds (données enregistrées):*** *2,9 % du PIB (données de la Banque mondiale 2023)*

MALI

- ***Taux de croissance annuel de la population:*** *environ 3,0% d'une année sur l'autre (Perspectives démographiques mondiales de l'ONU, 2024/2025)*
- ***Âge moyen de la population:*** *environ 15,6 ans (ONU 2024/25)*
- ***Indice de perception de la corruption:*** *135e place sur 180 pays, avec un score de 27/100 (Transparency International – CPI 2024)*
- ***Taux d'urbanisation:*** *44,4 % (Worldometer 2025)*
- ***PIB : 26,59 milliards de dollars US, PIB par habitant:*** *1 086 dollars US, croissance estimée à +5 % (données de la Banque mondiale 2024)*
- ***Taux de pauvreté:*** *36 % (données de la Banque mondiale 2021)*
- ***Diáspora en Italie:*** *23 233 Maliens résidant en Italie (ISTAT 2024)*
- ***Envois de fonds (données enregistrées):*** *4,2 % du PIB (données de la Banque mondiale 2023)*

NIGER

- ***Taux de croissance annuel de la population:*** *environ 3,34% (ONU 2024)*
- ***Âge moyen de la population:*** *environ 15,4 ans (ONU 2024)*
- ***Indice de perception de la corruption:*** *107e place sur 180 pays, avec un score de 34/100 (Transparency International – IPC 2024).*
- ***Taux d'urbanisation:*** *18,2 % (Worldometer 2025)*
- ***PIB:*** *PIB de 19,54 milliards de dollars américains, PIB par habitant de 722,7 dollars américains, croissance de +8,4 % (données de la Banque mondiale 2024)*
- ***Taux de pauvreté:*** *60,5 % (données de la Banque mondiale 2021)*
- ***Diaspora en Italie:*** *1 683 Nigériens résidant en Italie (ISTAT 2024)*
- ***Envois de fonds (données enregistrées):*** *3,7 % du PIB (données de la Banque mondiale 2023)*

IDENTITÉ ET SYMBOLES COMMUNS

- ***Création du logo officiel de l'AES, du drapeau et de l'hymne de l'AES, du passeport commun et de la langue officielle***

➤ *On assiste à une mise en valeur des savoirs et des identités locales, ainsi qu'à diverses actions visant à renforcer un espace commun AES (cf. chapitre 3.2).*

RELATIONS INTERNES ET POSITIONNEMENTS GÉOPOLITIQUES AU SEIN DE L'AES

- ***Force conjointe AES et fin de la présence militaire française en Afrique subsaharienne***

➤ *Révision des accords post-indépendance (Mali 2022, Burkina 2023, Niger 2023–2024).*
➤ *Fin des opérations Barkhane (2014-2022) et Takuba (2019-2022) et retrait des missions diplomatiques françaises.*
➤ *L'armée française remet officiellement les clés du camp Geille aux autorités sénégalaises (juillet 2025). Il reste deux installations françaises sur le continent: l'une à Djibouti et l'autre au Gabon.*

- ***Annonce du retrait de la Francophonie (OIF)***

➤ *Annoncé comme un acte de rupture politique et culturelle (mars 2025).*

- ***Nouvelles alliances et nouvel ordre géopolitique (cf. chapitre 2.2.3)***

➤ *Présence avérée du groupe Wagner et arrivée de l'Africa Corps.*
➤ *Les États-Unis perdent des bases stratégiques (par ex. Agadez au Niger) ; l'Italie mène des missions bilatérales acceptées par les juntes.*
➤ *L'expulsion des Français fait globalement l'unanimité ; les avis sont plus partagés quant aux nouvelles alliances et aux nouveaux accords (par ex. Russie, Chine, Turquie).*
➤ *Réactions des pays du continent face à l'AES : soutien, critiques et médiation (cf. chapitre 2.2.3).*

Mises à jour en juillet 2025.

ÉDUCATION, MÉDIAS ET DROITS

- ***Réforme du secteur de l'éducation et décolonisation du savoir (AES)***

➤ *Réforme des programmes axée sur les contenus historiques et culturels africains. Gratuité de l'enseignement au Burkina ; nouvelles langues d'enseignement ; nouveaux programmes (cf. chapitre 3.2).*
➤ *Dans les trois pays, lancement d'un processus de décolonisation du savoir (cf. chapitre 3.2), mettant l'accent sur l'éducation religieuse, les langues locales et la mise en valeur de l'histoire propre à chaque pays.*

- ***Médias et liberté de la presse***

➤ *Média officiel chargé de relater les événements en interne: création d'AES WEB TV.*
➤ *Critiques formulées par certaines personnes interrogées et dans certains rapports concernant : le consensus, l'opposition, la liberté d'expression, la fiabilité des sources, les ingérences et les intérêts aux niveaux local, continental et international (voir les rapports cités dans la bibliographie).*

- ***Droits de l'homme***

➤ *Graves violations des droits de l'homme signalées par Human Rights Watch et Amnesty International (voir les rapports cités dans la bibliographie).*
➤ *Volontaires pour la défense de la patrie (VDP), Burkina Faso. D'une part, considérés comme des acteurs « issus de la mise en valeur du patrimoine identitaire et culturel burkinabé » ; d'autre part, les rapports de Human Rights Watch les dénoncent comme des « forces militaires et milices pro-gouvernementales [connues sous le nom de VDP] lors d'opérations de contre-insurrection ».*
➤ *En 2023, le Burkina Faso estimait à plus de 8 000 le nombre de morts dues à la violence armée: l'un des taux les plus élevés au monde par rapport à la population (ACLED, 2024).*
➤ *Le Bureau des Nations unies pour les affaires humanitaires (UNOCHA) estime que plus de 2,6 millions de personnes étaient déplacées à l'intérieur de ces trois pays au 30 juillet 2024, en raison de la violence et de l'insécurité généralisée.*

Mises à jour en juillet 2025.

JUNTS MILITAIRES ET RÉFORMES

- ***Ibrahim Traoré restera au pouvoir jusqu'en 2029 (Burkina Faso)***

➤ *La Commission électorale a été dissoute (suite à des accusations de manipulation).*
➤ *Ses fonctions ont été restituées au ministère de l'Administration territoriale.*

- ***Suppression des partis politiques (Mali)***

➤ *Décret d'abrogation : dissolution des partis « accusés d'inefficacité et de corruption ».*

DIASPORA ET INTERNATIONALISME

Manifestations mondiales en soutien à Traoré et à l'AES

➤*En Italie, en Europe et en Afrique : la diaspora africaine a organisé des événements spontanés.*
➤ *Signe d'un consensus croissant en faveur de l'AES auprès des jeunes et des diasporas, y compris en ligne (cf. chapitre 2.3).*

- **Traoré : une figure mondiale en pleine ascension**

➤ *Considéré par beaucoup comme le symbole de la nouvelle génération de dirigeants africains (cf. chapitre 2.3).*

ÉCONOMIE ET FISCALITÉ

- ***Critiques à l'encontre du franc CFA***

➤ *Volonté commune de sortir du franc CFA et discussions sur la possibilité d'une nouvelle monnaie.*

- ***Banque confédérale AES***

➤ À l'ordre du jour: la création d'un organisme chargé de financer des projets communs et des infrastructures.

- ***Fiscalité***

➤ *Réflexion sur les stratégies fiscales.*
➤ *Fiscalité stratégique des activités minières. Soutien aux budgets publics.*

- ***Investissements et réflexions dans les secteurs de l'industrialisation et de l'agriculture***

➤ *Relancer le secteur agricole, créer les conditions nécessaires à l'autosuffisance alimentaire dans les zones rurales et développer les infrastructures routières.*

Image. 2 et Image 3: Aperçu de certaines des actions et initiatives menées par le Mali, le Burkina Faso et le Niger (jusqu'en juillet 2025).
L'image a été créée par les autrices de ce numéro.

1.3 *La question de la gouvernance africaine entre légitimation de la souveraineté et tentatives d'unification*

Les événements mentionnés apparaissent comme des symboles d'une réflexion plus large sur le panafricanisme et l'autodétermination. Les nouvelles juntes militaires, tout en légitimant la rhétorique de libération et de souveraineté, soulèvent des questions sur l'avenir des institutions régionales africaines et sur la possibilité de construire un panafricanisme qui non seulement promeuve l'unité, mais soit aussi capable de faire face aux défis actuels entre des intérêts régionaux, nationaux ou à l'échelle mondiale, souvent en conflit les uns avec les autres.

Le contrôle financier maintenu par les anciens pays coloniaux représente l'un des plus grands obstacles à la pleine réalisation du panafricanisme. Un cas emblématique est celui du franc CFA (*Communauté Financière Africaine*), une monnaie rattachée à l'euro et garantie par le Trésor français (*voir Chapitre 2*). Outre l'influence économique et la question des ressources, la France a maintenu des opérations militaires dans plusieurs pays africains, officiellement motivées par la sécurité et la lutte contre le terrorisme. Ces dernières années, on a assisté à un éloignement de la France et à un rapprochement avec d'autres puissances étrangères (*voir Chapitre 2*). Malgré l'idéal de l'unité africaine, le continent continue d'être caractérisé par de profondes fractures politiques et économiques internes complexes, stratifiées et à plusieurs niveaux, qui entravent la pacification, alimentant la violence et les violations des droits de l'homme, comme le rapportent Amnesty International et Human Rights Watch, et causant plus de 2,6 millions de déplacés internes selon les estimations d'UNOCHA.

Les frontières du continent ont été tracées arbitrairement par l'histoire coloniale, sans tenir compte des divisions ethniques et culturelles préexistantes. Elles ont généré des tensions internes et des phénomènes tels que la persistance d'élites politiques au pouvoir, ce qui a empêché les nouvelles nations de développer un marché intérieur solide, malgré la récente création de la *Zone de libre-échange continentale africaine* (ZLECAf, 2021). Comme l'a affirmé l'un des interviewés:

«Quand les bases américaines et françaises sont chassées du Niger, elles sont accueillies par les pays limitrophes, alors la coopération entre pays et pays devient aussi difficile, car si tu héberges mon ennemi, il est difficile de me convaincre de ta bonne volonté envers moi, de ta bonne foi envers moi».

Cette déclaration reflète la frustration face à l'absence d'un terrain d'action commun entre des États qui, du moins rhétoriquement, partagent des idéaux communs. Dans le discours sur la souveraineté africaine, la référence à l'histoire coloniale reste incontournable: un héritage qui a poussé beaucoup à construire une narration nationale centrée sur l'autodétermination, de plus en plus orientée

vers la reconquête du contrôle politique, militaire et économique.

Les récents coups d'État militaires au Mali, au Burkina Faso et au Niger sont perçus par une partie importante de la population comme des tentatives de réaffirmer cette souveraineté, y compris par le biais de nouvelles alliances, comme celle avec la Russie. Dans la gouvernance africaine, aujourd'hui comme hier, l'opposition entre souveraineté nationale et unification continentale, tant désirée par le panafricanisme, émerge comme l'une des dynamiques politiques les plus complexes et les plus pertinentes. Reprenons les propos d'Achille Mbembe, philosophe et historien camerounais, dans les pages du magasin *Internazionale* (13 mars 2025):

«Après l'échec des transitions démocratiques qui ont commencé au début des années 90 et des mouvements de la société civile qui en sont nés, deux grands courants de pensée s'affrontent en Afrique. Le premier est basé sur le projet d'une démocratie substantielle, qui ne se limite pas à l'organisation d'élections, mais qui a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des personnes, de libérer les femmes, de protéger l'environnement et de garantir à toute la population un minimum de soins, de justice et de dignité. [...] Le second courant, au contraire, s'appuie sur un panafricanisme illusoire et se présente comme la réponse aux défis d'un monde encore largement conditionné par les intérêts des grandes puissances mondiales. En réalité, il se préoccupe surtout des logiques de pouvoir et des luttes internes pour s'accaparer les ressources nationales. Convaincus que ce sont les rapports de force qui déterminent les lois, les partisans de ce courant n'hésitent pas à soutenir les coups d'État et les régimes militaires, pourvu qu'ils soient considérés comme des bastions efficaces contre la prédation néocoloniale et impérialiste. Au nom de la décolonisation complète et de la souveraineté, ils soutiennent que l'Afrique devrait accepter la suppression des droits civils et des libertés individuelles, car à leurs yeux la démocratie libérale est un piège, le cheval de Troie de la domination occidentale. Ce mélange de putschisme et de souverainisme prend forme et s'institutionnalise surtout en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Plus que dans d'autres parties du continent, la croissance de la menace terroriste a été de pair avec celle du militarisme. Les régimes du Mali, du Burkina Faso, de la Guinée et du Niger cultivent à des degrés divers le rêve de construire des "États casernes", où la vie politique, sociale et économique est conditionnée par les impératifs d'une triple guerre: contre le terrorisme, anti-impérialiste et contre les ennemis intérieurs ».[11]

Une série de questions se posent naturellement: de quelle manière les communautés maliennes, nigériennes et burkinabés perçoivent-elles et interprètent-elles les dynamiques socio-économiques et politiques actuelles dans leurs pays respectifs? Dans quelle mesure les récents coups d'État militaires s'inscrivent-ils dans le contexte plus large du panafricanisme et des

[11] Traduction n français de l'original en italien.

dynamiques transnationales impliquant les citoyens sur place et les diasporas de ces nations? Pour approfondir ces dynamiques, une analyse qualitative a été menée, basée sur un corpus d'entretiens semi-structurés auprès de chercheurs, militants, journalistes, membres de la diaspora et d'autres personnes directement ou indirectement impliquées dans les événements au Mali, au Burkina Faso et au Niger, ainsi que dans les pays voisins (*voir Chapitre 2.1*). Les voix recueillies, provenant à la fois de résidents des pays concernés et de leurs communautés diasporiques en Italie, offrent un regard riche et nuancé sur les perceptions des citoyens et des citoyennes concernant les stratégies et les objectifs des juntes militaires, les tensions et les aspirations régionales, et le rôle des diasporas.

Les témoignages, analysés dans le chapitre qui suit, mettent en lumière la manière dont ces acteurs interprètent les changements en cours et les défis qui en découlent, entre références au panafricanisme, poussées régionalistes et intérêts particuliers. Nous sommes pleinement conscients que ce qui est présenté ne représente qu'une portion limitée et partielle d'une réalité complexe et en constante évolution. De nombreuses questions restent ouvertes, et cette analyse ne prétend ni être exhaustive ni offrir une vision définitive.

2. PANAFRICANISME CONTEMPORAIN ENTRE DYNAMIQUES DE SOUTIEN, DE CONTESTATION ET DE PERSPECTIVES DANS ET POUR L'AES: CE QUI RESSORT DES ENTRETIENS

par F. Adele Casale et Valentina Geraci

Dans sa formulation historique et symbolique, le panafricanisme a traversé des décennies de luttes, de visions et d'appropriations. D'après les entretiens menés pour cette étude, à des titres divers et dans des contextes géographiques variés, il apparaît que le panafricanisme contemporain ne se limite pas aux seuls plans symbolique, politique ou idéologique. Pour de nombreux interviewés, en particulier dans les pays de l'AES et parmi leurs communautés à l'étranger, il représente aujourd'hui une grammaire d'action et une vision d'autodétermination concrète étroitement liée aux concepts de conscience et de souveraineté. Des visions divergentes émergent: d'un côté, un panafricanisme militant, pragmatique, chargé de sens politique et anti-impérialiste; de l'autre, une pluralité de positions critiques qui en remettent en question la durabilité, la portée continentale et le risque d'instrumentalisation.

Pour certains interviewés:

« il manque une base de données solide sur la présence des idées et des idéaux du panafricanisme parmi la population générale en Afrique. Chez les jeunes instruits, surtout

dans les grandes villes, oui, ils sont capables d'en parler, ils en discutent. Mais dans les villes secondaires ou dans les zones rurales, parmi la population plus ordinaire, je ne suis pas sûr qu'ils sachent vraiment ce que signifie le panafricanisme aujourd'hui ».

Le panafricanisme redevient, de manière chorale, un outil opérationnel, et pas seulement une référence historique, bien que sous des formes différentes. La référence continue aux figures de Thomas Sankara, Kwame Nkrumah et Patrice Lumumba est forte et récurrente dans les entretiens: elle est réinterprétée cycliquement à la lumière de l'urgence actuelle. Dans cette relecture, le langage devient militant et pragmatique: non plus seulement des conférences et des déclarations, mais l'expulsion de certaines bases étrangères, de nouveaux modèles éducatifs et la souveraineté sur les ressources. Pour d'autres, il s'agit aussi d'une remise en question, d'une observation et d'une nécessité de réflexion.

Dans cette phase, il est fondamental pour nous, les auteures, de saisir non seulement le contenu de ce qui est défini comme « panafricanisme », mais aussi les subjectivités qui l'interprètent, les contextes qui le façonnent et les tensions et ambitions qui le traversent. Les mots d'ordre ne sont plus seulement « unité africaine », mais aussi «sécurité», «autosuffisance», «contrôle du territoire», «discipline», «intégrité». Dans ce scénario, des fractures générationnelles apparaissent: les nouvelles générations, en grande partie protagonistes des mobilisations et des nouvelles narrations, s'identifient généralement à des leaders jeunes, déterminés et emblématiques «comme Ibrahim Traoré», tandis que les plus âgés gardent une vision plus critique, préoccupée par le risque que ce nouvel élan ne se transforme en une autre forme d'autoritarisme. L'identification des jeunes aux leaders de l'AES n'est pas seulement une question d'âge, mais elle est symbolique: c'est le rejet de modèles perçus comme vides ou imposés, et en même temps la revendication d'un protagonisme africain non médié. La diaspora nigérienne, burkinabée et malienne, en particulier en Italie, émerge également comme un sujet politique actif, porteur d'un regard bifocal: participant aux processus en cours et critique envers certaines narrations médiatiques aux postures eurocentriques. La diaspora observe, dénonce, manifeste, construit des espaces de discussion, mais se heurte aussi au poids de ses possibilités concrètes d'«être pleinement valorisée à l'étranger», avec une certaine invisibilité dans les processus de décision au niveau continental.

L'objectif n'est pas ici de parvenir à une définition définitive du concept aujourd'hui, mais de faire émerger la multiplicité des perspectives, des tensions internes et des processus de réélaboration en cours. Le panafricanisme contemporain est ainsi observé comme un espace dynamique de réflexion, de dialogue, d'action, d'appartenance et d'imagination, à un moment historique crucial pour l'autoréprésentation et l'autodétermination des peuples africains. Les témoignages recueillis proviennent d'interlocuteurs situés dans les trois pays de l'AES, dans les diasporas et parmi ceux qui, physiquement ou virtuellement, se déplacent entre ces

espaces, ainsi que de chercheurs engagés dans l'analyse de ces dynamiques. La méthodologie utilisée est détaillée dans le paragraphe suivant.

2.1 *Méthodologie de la recherche et cadre interprétatif*

Cette contribution prend forme en 2025, déclarée Année de la «Justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine par le biais des réparations», et se développe à partir d'une série de questions qui traversent les réalités politiques, sociales et culturelles de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, avec une référence particulière aux pays membres de l'AES. On s'est demandé si le cas de l'AES représente une expérience politiquement durable, si elle peut générer des formes concrètes d'autodétermination, de régionalisme et de souveraineté; si les revendications panafricanistes promues par les juntes sont capables d'offrir des réponses alternatives aux crises des formes étatiques postcoloniales et si, dans le contexte de la mondialisation actuelle, le panafricanisme est utilisé comme un langage politique de rédemption ou s'il tend à se fragmenter en revendications régionales et nationales. D'autres questions ont porté sur la fonction et la perception de la présence de pays tels que la France, la Russie, la Chine, la Turquie et l'Italie dans la région. Dans ce scénario en évolution, on s'est donc interrogé sur la signification actuelle du panafricanisme: existe-t-il un « pan » univoque, comme on le souhaite souvent, ou s'agit-il d'un concept traversé par des tensions, des fractures, des régionalismes et des nationalismes?

Pour répondre à ces questions, une approche qualitative et réflexive a été adoptée, basée sur l'écoute de témoignages et d'entretiens et sur la valorisation des sources africaines, en évitant les généralisations et les simplifications. L'ensemble du processus a tenu compte de la complexité méthodologique et de la nécessité de ne pas appliquer de filtres épistémiques eurocentriques. La collecte de données a pris en compte les biais interprétatifs, l'hétérogénéité de l'accès aux territoires, les limites infrastructurelles et les risques d'étiquetage. Les entretiens ont été fidèlement retranscrits dans leurs langues originales avec une révision minutieuse pour maintenir intact le registre lors du passage du français et de l'anglais à l'italien. Toutes les paroles rapportées entre guillemets et en italique dans ce chapitre proviennent directement des entretiens menés pendant la recherche et ont été sélectionnées pour mettre en évidence la pluralité des voix, des perceptions et des expressions spontanées des participants. Il a été choisi de ne pas attribuer les citations aux interviewés individuels, afin de garantir la confidentialité et de respecter les différentes conditions d'exposition.

L'analyse des sources a privilégié la documentation et les narrations primaires provenant des contextes africains concernés, complétées par des sources européennes sélectionnées et des outils d'observation participative. 25 entretiens semi-structurés ont été menés, en personne et à distance (pour des raisons logistiques), au Mali, au Burkina Faso, au Niger, au Sénégal, en Italie et aux Pays-Bas. Le terrain italien a inclus

plusieurs régions (Toscane, Piémont, Sicile, Émilie-Romagne, Lombardie) et a impliqué des membres des diasporas malienne, burkinabé et nigérienne, dont les expériences locales influencent leur positionnement politique et identitaire. De plus, des échanges informels ont été intégrés avec des citoyens des diasporas gambienne, sénégalaise, togolaise et guinéenne, afin d'enrichir la lecture à travers un éventail plus large d'expériences diasporiques. Nous avons écouté des premières et des nouvelles générations provenant de différents pays de l'AES mais ayant un rôle déterminant en Italie dans les réseaux diasporiques, tels que des écrivains, des chercheurs et des vulgarisateurs. Les interlocuteurs et interlocutrices appartiennent en effet à des profils hétérogènes: activistes, travailleurs sociaux, chercheurs, juristes, experts en défense et sécurité, universitaires, écrivains, professionnels du secteur, représentants d'associations diasporiques, représentants d'universités italiennes et de centres de recherche africains et européens (en particulier nigériens et néerlandais).

L'enquête s'est déroulée entre janvier et juillet 2025, date de clôture du numéro. L'ensemble du processus a nécessité un dialogue continu entre les macro-thèmes identifiés et les données recueillies. Il a également été décidé de ne pas concentrer l'analyse sur le plan strictement individuel, car ce niveau est intrinsèquement trop spécifique et fragmenté. L'hétérogénéité des variables en jeu au niveau personnel rend difficile une systématisation cohérente dans une perspective d'analyse des macro-phénomènes. Cependant, les réponses personnelles, bien que partant d'expériences singulières, ont mis en évidence des constantes thématiques transversales, permettant la construction d'axes interprétatifs partagés.

Le travail a restitué, de manière structurée, une série de thèmes émergents:

- une (re)lecture du panafricanisme comme projet politique actif et régional dans le cadre de l'AES, avec une attention à la complexité et à la non-univocité des positions concernant le consensus et le concept de panafricanisme. Il s'agit ici d'une réflexion sur un phénomène en évolution, qui n'est plus exclusivement ancré dans la dimension historique, mais redéfini dans les langages contemporains, en rapport avec la justice sociale, la décolonisation et la souveraineté politique et économique (*voir Chapitres 2.2.1 et 2.2.2*);
- la présence étrangère (française, russe, turque, chinoise, italienne) lue non comme une section séparée, mais comme un élément constitutif des narrations politiques et civiles: les réponses obtenues relient continuellement, bien que sous des formes différentes, la réflexion sur la souveraineté et l'autonomie à la gestion des présences extérieures et aux héritages coloniaux (*voir Chapitre 2.2.3*);
- le dialogue/conflit intergénérationnel, perceptible à la fois dans le lexique et dans les objectifs: les générations plus jeunes (entre 20 et 40 ans), souvent

protagonistes des mobilisations, s'opposent ou se différencient des générations plus âgées (plus de 50 ans), qui ont tendance à maintenir un regard plus critique ou sceptique envers les nouveaux équilibres tout en comprenant et en partageant certaines actions et réactions (*voir Chapitre 2.2.4*);

- l'AES comme expérience politique et institutionnelle qui polarise les opinions. On examine ici le rôle transformateur, critique et, parfois, ambivalent des nouvelles trajectoires du discours panafricaniste, entre aspirations et défis: désillusion envers les institutions panafricaines, redéfinition du concept de démocratie et du rôle de l'État-nation, valorisation de la diaspora, risque d'instrumentalisation politique, confiance dans les militaires, liberté d'expression et rôle des droits de l'homme (*voir Chapitre 2.3*);
- la recherche de réappropriations identitaires dans un espace public décolonisé, incluant dans ces passages des pratiques et des actions, le thème du langage, la question économique et linguistique, ainsi que la question historique et la narration médiatique (*voir Chapitre 3*).

Un autre élément qui a émergé est la confrontation critique continue sur le sens attribué à des concepts souvent systématisés comme «démocratie», «souveraineté», «droits de l'homme», «diversité», qui, dans ce contexte, ont été déconstruits et reformulés à la lumière des expériences locales. Cette prise de conscience a conduit les auteures elles-mêmes à remettre en question leurs propres paradigmes analytiques, dans un processus de suspension du jugement et de réflexion épistémologique sur le positionnement du savoir, sans renoncer à explorer la complexité des phénomènes. Comme l'a affirmé un écrivain et journaliste écouté à cette occasion: «Le changement doit partir de l'intérieur pour être propre». Ce travail a donc aussi été un exercice de déconstruction et de réorientation interprétative, où un même événement s'est révélé pouvoir être raconté à travers de multiples narrations, toutes légitimes, bien que parfois contradictoires.

Pour ces raisons, les deux paragraphes suivants approfondiront le thème du consensus et de la définition du panafricanisme, observé à la fois dans le contexte spécifique de l'AES et dans le cadre africain et mondial, caractérisé par des transformations rapides et profondes, comme le montre, symboliquement, l'abandon par la France de sa dernière base militaire au Sénégal (juillet 2025). À partir de cette articulation, des réflexions critiques sont proposées sur les défis, les opportunités, les potentialités et les risques qui définissent le présent et l'avenir du panafricanisme.

2.2 *Reconfigurer le panafricanisme: consensus, présences étrangères et positions générationnelles dans l'expérience de l'AES*

2.2.1 Le «néo-panafricanisme» comme patrimoine réinventé et espace d'autodétermination

Pour le Centre d'études *Question africaine*, le concept de panafricanisme se configure aujourd'hui comme «un patrimoine réinventé». Cette perspective, appelée «néo-panafricanisme»[12], se fonde sur l'héritage théorique et politique de ses pionniers historiques, mais en réélabore de manière critique les trajectoires: «Nous l'avons initialement présenté comme un patrimoine réinventé, avec ses contradictions, évidemment. Et maintenant, nous croyons que les jeunes jouent un rôle fondamental dans ce nouveau panafricanisme [...] c'est une jeunesse en quête d'identité» (*voir Chapitre 3*).

Cette tension entre continuité et discontinuité est également thématisée par le monde académique impliqué, dont certains représentants écoutés ont souligné comment les trois piliers historiques de l'idéal panafricain que sont «l'unité du continent, l'autodétermination des peuples africains et l'autosuffisance politique et économique conservent aujourd'hui un rôle central, même dans leur nécessaire reformulation dans des contextes dynamiques».

Les témoignages et les avis recueillis dans la recherche montrent que le «néo-panafricanisme» prend aujourd'hui une signification stratifiée, qui entrelace la dimension personnelle et les aspirations collectives. Comme l'affirme un jeune: «Le panafricanisme est la prise de conscience. [...] Tout part de moi, dans le sens où je m'améliore et cela a un impact sur mon environnement, sur ma vie, sur tout». Un autre interlocuteur d'une génération précédente souligne qu'il s'agit d'«une Afrique qui prend de plus en plus conscience d'elle-même, de la richesse qu'elle a, de ce qu'elle peut faire».

Dans cette direction, le panafricanisme apparaît comme un dispositif multi-scalaire de subjectivation et de réappropriation, fondé sur un ethos transformateur: un mouvement du soi vers le nous, qui vise à déconstruire et à remettre en question certaines catégories imposées en recomposant des imaginaires politiques et économiques alternatifs. Cependant, les positions critiques ne manquent pas: «Aujourd'hui, nous pouvons dire qu'il existe une identité panafricaine qui manque encore d'éléments [...] elle souffre de cette vulnérabilité originelle due aux fortes expériences extérieures [...] Pensons au concept de Françafrique, ou au lien panarabe et panislamique». En ce sens, la voix académique impliquée signale que toute tentative identitaire reste vulnérable,

[12] Le terme utilisé ici provient de l'expression employée par un juriste nigérien, interviewé par les autrices au cours de leurs recherches. L'adoption de cette formulation tout au long du texte répond à la nécessité de préserver la spécificité conceptuelle avec laquelle l'interlocuteur décrivait les processus en cours.

précisément en raison de la complexité extraordinaire du continent: «Chaque étiquette identitaire est vulnérable et en même temps forte ». Une pluralité historique, socio-économique, politique, linguistique et culturelle continue de poser des défis même au «néo-panafricanisme»: «Il n'a pas été facile d'uniformiser une pensée panafricaine. Aujourd'hui, il faut peut-être plus que jamais passer de la théorie à la pratique».

L'histoire du continent, profondément marquée par les colonialismes, est encore inscrite dans certains systèmes politiques, éducatifs et cognitifs, générant des formes d'ambivalence même par rapport aux discours panafricains: «Nous-mêmes avons été éduqués dans ce système au point d'accepter qu'il était le bon pour l'Afrique». Par conséquent, «un panafricanisme construit à l'intérieur d'un système qui a opprimé l'Afrique ne peut pas être à son bénéfice». Dans ce scénario, le «néo-panafricanisme» décrit par la plupart des personnes impliquées dans ce travail s'articule en une pluralité d'aspects: d'une part, il se configure comme une revendication de souveraineté, comme le montrent des affirmations telles que «Un pays souverain ne peut pas permettre à un autre pays de dicter sa politique de sécurité» et «le panafricanisme est la souveraineté [...] un ordre, un propre contrôle, un réordonnancement»; d'autre part, il se présente comme une pratique de résistance et d'action collective: «Il faut mettre l'idéologie panafricaine dans ses propres actions [...] la rendre plus palpable, plus visible. Il faut beaucoup d'engagement et de temps [...] Nous devons croire davantage en nous-mêmes».

Une voix de la diaspora souligne:

«Le panafricanisme est une idéologie politique, un projet de libération de l'Afrique [...] cela n'a jamais été un continent vraiment libre de décider pour lui-même. [...] Aujourd'hui, dans la région du Sahel, ce n'est plus seulement une idée symbolique, mais un projet politique concret d'autodétermination (références à l'AES)».

Cela inclut, en plus du rejet de ce qui est perçu comme du néocolonialisme, une vision proactive sur la valorisation des ressources locales et le réexamen des formes de coopération internationale. Une écrivaine burkinabée de la diaspora affirme: «Le panafricanisme est une manière de dire que nous sommes là. Nous voulons revendiquer notre identité, notre histoire, notre personnalité». Un autre interlocuteur du réseau diasporique souligne que

«parler de panafricanisme, c'est repenser nos économies, la gestion de nos ressources. Il s'agit d'un refus du néocolonialisme et des ingérences étrangères, c'est-à-dire extérieures. Cela implique nécessairement la valorisation des ressources africaines, donc des ressources dont disposent justement ces trois pays pour leur développement interne. De cette autodétermination et de cette volonté de libérer la zone du Sahel, et donc plus largement l'Afrique, cela inclut aussi de repenser la coopération du point de vue militaire, politique et économique avec les autres États africains, mais aussi avec

d'autres pays en dehors du continent africain».

Et, encore, «le panafricanisme est aujourd'hui redevenu un panafricanisme de lutte [...] pour la dignité, la souveraineté, la résistance au néocolonialisme». Sur le plan de l'autosuffisance politique et économique, une vision émerge dans laquelle le «néo-panafricanisme» s'enracine aussi dans les expériences diasporiques et les circuits mondiaux: «Le panafricanisme a toujours une base mondialisée, faite de mobilité et de confrontation continue avec l'extérieur».

À la lumière des multiples tensions qui traversent sa définition contemporaine, le «néo-panafricanisme» se configure aujourd'hui comme une construction dynamique et ouverte, capable d'incorporer, bien qu'avec des contradictions, des revendications d'autodétermination, de souveraineté et de décolonisation symbolique et matérielle (*voir Chapitre 3*). Bien que certains observateurs soulignent ses risques possibles, liés à des dérives nationalistes, souverainistes et militaristes, il est également évident que ce concept est investi d'attentes transformatrices, en particulier de la part des jeunes générations: «Nous ne savons pas si le système actuel fonctionnera. Mais les jeunes disent que nous devons essayer quelque chose de différent». Pour que cette poussée transformatrice puisse réellement opérer, elle doit se confronter à une question centrale: celle du consensus. Qui parle au nom du panafricanisme aujourd'hui? Quelles subjectivités et quels espaces sociaux le légitiment ou le contestent? Quelles relations de pouvoir en définissent le périmètre opérationnel? Ce sont ces questions qui ouvrent la réflexion du sous-paragraphe suivant.

2.2.2 Ambivalences du consensus: soutien populaire, représentations et légitimité

Dans la volonté de réfléchir sur la relation entre le «néo-panafricanisme» et la volonté de l'AES, la question du consensus se révèle aussi centrale que complexe. Loin de pouvoir se réduire à une adhésion univoque, il apparaît comme une construction plurielle, stratifiée et située. Il ne s'agit pas simplement d'être pour ou contre un projet, un leadership ou une action. Comme le révèlent également les données recueillies par Afrobarometer,, les orientations de la population se répartissent le long d'un spectre articulé, où coexistent des accords partiels, des attentes déçues, des approbations conditionnelles et des réserves profondes. Le consensus, en ce sens, n'est jamais une donnée absolue, mais un processus négocié et changeant dans le temps, qui se construit en réponse à des facteurs matériels et symboliques en transformation continue.

Une convergence généralisée entre les entretiens recueillis est observable sur un point clé: le panafricanisme, dans son acception contemporaine, est de plus en plus perçu comme un «instrument de décolonisation et comme un rejet des ingérences extérieures».

Cependant, se demander si les nouvelles juntes militaires bénéficient d'un consensus implique une analyse de sa nature complexe, enracinée dans l'expérience individuelle, dans les coordonnées spatio-temporelles et

dans les changements structurels des contextes locaux. Les consentements se révèlent ici hétérogènes et géographiquement différenciés avec une tendance, par rapport à nos entretiens, à une approbation générale acritique. Comme l'a souligné un chercheur expert du Sahel, les manifestations publiques d'approbation envers les nouveaux leaders, souvent amplifiées par les médias,

«se concentrent dans les capitales, sans représenter nécessairement les opinions des populations rurales et périphériques. Aucun réseau d'information ne se déplace systématiquement dans ces territoires pour sonder en profondeur la réelle diffusion de ces sentiments».

La source s'aligne sur les données de la Friedrich-Ebert-Stiftung pour affirmer que le soutien est très variable au niveau régional.

Le consensus est aussi lié à la satisfaction des besoins primaires et change également avec le temps.

«Le panafricanisme est aussi utilisé pour légitimer les nouveaux pouvoirs, mais il doit aller de pair avec la garantie de la satisfaction du besoin de services économiques, de protection et de sécurité pour être vraiment crédible aux yeux de leurs peuples». Au niveau temporel, au Niger, l'enthousiasme initial semble dans certains cas céder la place à une lassitude croissante, exacerbée par l'aggravation des crises économiques et sociales: «Les gens, bien qu'un peu fatigués, se lassent un peu de l'enthousiasme initial [...]».

Au Mali, l'implication des jeunes est significative, mais la peur d'un retour à des formes d'autoritarisme persiste: «Les gens ont quand même peur de retourner à une dictature militaire au Mali». Au Burkina Faso, les opinions sont plus polarisées: d'un côté, on dénonce un contexte répressif, de l'autre, des approbations explicites et des formes d'enthousiasme émergent envers Traoré et les juntes militaires, car perçues comme une réponse nécessaire à l'urgence: «Seul le pouvoir militaire, aujourd'hui, peut assainir la situation».

D'autres réflexions recueillies indiquent que l'idée de légitimité est perçue non pas tant comme dérivant de processus démocratiques formels, mais de la proximité entre les actions des juntes et les aspirations populaires: «Leurs demandes sont proches de celles du peuple [...] Ils ont reconquis un leadership qui était nécessaire». Cependant, des craintes subsistent concernant l'isolement international et la suspension des processus démocratiques (*voir Chapitre 2.3*).

À côté des dynamiques internes, le consensus s'entrecroise avec les représentations et les influences extérieures.

«La présence, lors de certaines manifestations, de drapeaux russes a été interprétée comme un soutien à Moscou. Cela a alimenté les spéculations sur le rôle de la Fédération de Russie et, en particulier, du groupe Wagner, aujourd'hui réorganisé en Africa Corps, dans la conditionnalité des dynamiques politiques régionales».

La frontière entre information et propagande, dans des contextes caractérisés par des faiblesses infrastructurelles et médiatiques, devient de plus en plus floue.

Dans ce tableau, les témoignages soulignent également la fragilité structurelle de

nombreux États du Sahel, dont la capacité à faire face de manière autonome à des crises complexes (politiques, économiques, sécuritaires) reste encore limitée: «Il n'y a pas encore les capacités pour ces pays de faire face de manière autonome». Cette observation ne vise pas à minimiser l'action locale, mais met en lumière la nécessité de consolider des formes de gouvernance fondées sur des logiques endogènes et durables, ainsi que sur le concept d'autonomie économique. «Tant qu'une condition de dépendance vis-à-vis d'acteurs extérieurs subsiste, il est difficile de réaliser une pleine autodétermination, surtout dans un contexte mondial qui exige certes l'interconnexion, mais aussi un plus grand équilibre dans les relations de pouvoir».

Une composante pertinente du consensus se manifeste en outre sur les plateformes numériques, dans les groupes sociaux et lors des événements organisés par les diasporas africaines en Europe, en Amérique du Nord et dans d'autres contextes transnationaux. Les campagnes numériques sur des plateformes comme Facebook, TikTok et Twitter/X, ainsi que les manifestations publiques dans des villes comme Paris, Bruxelles, Bologne ou Milan, démontrent un soutien croissant aux positions exprimées notamment par Ibrahim Traoré. Dans de nombreux cas, ces événements deviennent des espaces de légitimation symbolique et politique des narrations panafricanistes, bien qu'avec des tons et des formes parfois simplificateurs ou polarisants. La diaspora sert ainsi de caisse de résonance et, en même temps, de lieu d'élaboration politique autonome (*voir Chapitre 2.3*).

À la lumière de ce qui est ressorti, il est évident que parler de consensus dans le contexte du «néo-panafricanisme» et de l'AES exige de dépasser les dichotomies rigides (pour/contre, légitime/illégitime) et d'adopter une perspective plus nuancée, capable de saisir les ambivalences, les discontinuités et les pressions multiples qui traversent les systèmes politiques régionaux. Ce n'est qu'à partir de cette base qu'il sera possible de comprendre pleinement la signification du consensus aujourd'hui et son rôle dans les processus de réorganisation politique et sociale qui traversent le continent.

Le prochain paragraphe explorera plus en profondeur les tensions liées au consensus sur le rôle des présences étrangères dans l'AES, en analysant les différentes actions au niveau local et en interrogeant les dynamiques de médiation, de conflit et d'intérêt entre les différents acteurs régionaux et continentaux.

2.2.3 Relations internes et positionnements géopolitiques dans l'AES

Dans le contexte actuel, les pays africains sont confrontés à un paysage international profondément modifié dans un monde multipolaire. Comme l'observe un chercheur: «Aujourd'hui, les pays africains ont beaucoup plus d'interlocuteurs qu'avant. Avant, il y avait la France, la Grande-Bretagne, les États-Unis et l'Union soviétique et quelques pays mineurs. Aujourd'hui, dans certains cas, des pays comme la Turquie, les Émirats arabes, l'Arabie saoudite, le Qatar, la Russie, la Chine sont plus forts que les pays occidentaux, plus pertinents, plus incisifs et pas toujours de manière absolue».

Cette hétérogénéité des présences rend plus complexe la définition d'un modèle de référence cohérent. D'un côté, la pluralité des acteurs offre des marges de négociation et des possibilités de différenciation stratégique pour les pays africains; de l'autre, elle risque de produire une fragmentation de la gouvernance et une plus grande vulnérabilité face aux logiques concurrentielles mondiales. «Le contexte international n'est pas coopératif, il est absolument compétitif», poursuit l'un des professeurs interviewés, «et ces acteurs qui ont des fondations fragiles, les pays de l'AES, se retrouvent à entrer dans une compétition qui concerne aussi les modèles. Nous sommes aussi dans une compétition culturelle». La crise du modèle occidental dominant n'a pas encore produit une alternative clairement définie (*voir Chapitre 2.3*).

Cette complexité se reflète également dans les formes que prend le consensus vis-à-vis des présences étrangères. Si, d'un côté, on observe un consensus transversal à la fois au sein des pays de l'AES et parmi les communautés diasporiques en faveur du départ de la France («Tous d'accord pour le départ des Français»), d'un autre côté, des positions plus nuancées émergent vis-à-vis de la Russie, de la Chine et de la Turquie.

«Un partenariat assez fort avec la Russie, avec la Turquie, avec la Chine [...] ces pays sont des partenaires assez disponibles et sincères pour faire de la coopération militaire avec le Burkina. Non pas en venant combattre à la place du Burkina, mais en lui vendant les armes, ce dont l'armée a besoin pour reprendre le territoire», affirme un interlocuteur de la diaspora. D'autres, en revanche, perçoivent les limites de cette reconfiguration: «Chasser les Français et faire entrer les Russes, c'est en fait changer de fournisseur». Une interviewée de la diaspora souligne:

«La Chine offre quelque chose, mais elle prend aussi beaucoup. Moi-même, j'ai reçu une bourse d'études de 50 euros par mois qui m'a permis d'acheter un ordinateur et d'étudier. Quand je suis revenue, j'ai trouvé dans les villages des torches solaires offertes par la Chine. Mais si je voulais que les Français partent, je ne voulais pas que quelqu'un d'autre arrive».

Elle poursuit:

«On perd de vue que même ceux qui viennent de l'extérieur peuvent être un problème. C'est difficile de le faire comprendre, mais la haine envers l'Occident ne peut pas nous faire oublier qu'il y a aussi d'autres intérêts. Il y en a qui pensent que la Russie est mieux, mais c'est quelque chose qui me laisse très perplexe».

Sur le plan militaire, la Russie s'est progressivement affirmée, en particulier au Mali, où, selon des sources locales, «au fur et à mesure que les missions de l'ONU et françaises partaient, les Russes prenaient physiquement possession de leurs bases». Au Burkina Faso, «cela ne s'est pas encore vu». Le Niger, en revanche, «était central en ce qui concerne la présence américaine, surtout avec la base aérienne d'Agadez. Perdre cette base, pour les Américains, a été un coup dur». Quant à l'Italie, un analyste rapporte que le pays «a deux missions bilatérales, une avec le Niger et une avec le Burkina Faso, pour l'entraînement des troupes et le contrôle des

frontières. Elles ont été acceptées parce que ces juntes militaires les voulaient aussi». Le témoignage est en accord avec les actes parlementaires publics. Cependant, le rôle de la France dans le secteur extractif, souvent évoqué comme l'emblème de l'hégémonie économique, apparaît en Italie moins pertinent que ce qui est communément perçu. Comme le rappelle un chercheur:

«Dans presque aucun des pays sahéliens, la France n'avait un rôle décisif dans le domaine de l'extraction minière. Les grandes industries aurifères, le Burkina Faso et le Mali sont essentiellement des pays producteurs d'or. Dans ces deux pays, il y avait peut-être une toute petite mine française au Mali, au Burkina Faso, il n'y en avait aucune. Presque toutes les mines d'or du pays étaient entre les mains de l'ordinaire. C'est-à-dire que le business de l'or, on le sait, est contrôlé par des Canadiens, des Australiens, des Sud-Africains qui étaient donc les principaux acteurs et qui n'ont rien à voir avec la France ni avec, disons, les continuités néocoloniales. Pour le lithium, il y avait les Chinois, et pas seulement. Au Niger, il y avait la question de l'uranium. C'est bien connu, mais il est aussi vrai que l'uranium du Niger, qui était oui dans ce cas-là contrôlé par des groupes français. Les Français possédaient une mine d'uranium, mais en raison de la chute du prix de l'uranium et de la difficulté d'accès, au milieu du désert et dans des zones peu sûres, ils ne s'en servaient pas: il était beaucoup plus efficace pour les Français de s'approvisionner en uranium au Kazakhstan, en Australie et ainsi de suite. Et tout cela pour dire que le pétrole, qui est en train de devenir une ressource importante pour le Niger, n'est pas une production fondamentale, mais enfin, dans le petit budget du Niger, cela fait la différence, et il est entre les mains de corporations chinoises. Tout cela pour dire que le rôle de la France était certainement significatif du point de vue politique, mais pas dans le domaine de l'extraction des matières premières».

Un autre professeur souligne que la popularité actuelle de la présence russe pourrait s'avérer éphémère: «Si les actions armées russes, les soi-disant efforts de sécurité et économiques, sont perçues comme insuffisantes ou un échec, elles perdront rapidement leur popularité actuelle». Il appelle également à une reformulation de la narration européenne paternaliste: «Ils devraient éviter toute apparence de 'nous savons mieux' […] Ce dialogue devrait être entre des partenaires potentiels sur un pied d'égalité».

À ce scénario s'ajoutent des tensions géopolitiques entre les pays africains eux-mêmes, avec des accusations réciproques d'ingérence ou de soutien à des coups d'État: «D'autres pays africains, nos propres pays frontaliers qui étaient des pays frères, nous ont condamnés, nous ont fermé les portes et nous ont menacés». Un autre interviewé rapporte: «Ils sont en train d'installer une base militaire juste à la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, avec des drones tournés vers le Burkina». Le rôle de médiation de certains acteurs régionaux dans l'AES semble incertain. Comme l'observe un analyste: «Idriss Déby pourrait jouer un rôle de médiateur, mais sa légitimité reste

discutable. Faye du Sénégal, en revanche, a maintenu une position ouverte et rhétoriquement moins hostile à l'AES. Il pourrait être une figure crédible». Au contraire, «Ouattara et Talon n'ont pas la stature pour médier», tandis que «le Nigeria s'est retiré».

Le panel d'interviewés reflète certaines nouvelles contradictions du «néo-panafricanisme» qui

> *«critique l'ingérence des puissances étrangères, en particulier occidentales, ainsi que la dépendance économique de l'Afrique vis-à-vis des institutions financières internationales. Cependant, ce néo-panafricanisme ne propose pas de solutions concrètes pour réduire cette dépendance [...]. Beaucoup des mêmes gouvernements qui adoptent un néo-panafricanisme qui résiste à l'ingérence occidentale continuent de signer des accords de dette avec des pays comme la Chine. Le défi pour ce néo-panafricanisme est de transcender la simple opposition aux puissances étrangères pour s'attaquer aux problèmes structurels de la gouvernance africaine» (voir Chapitre 2.3).*

Dans ce tableau s'inscrit également le rôle des plateformes numériques, des réseaux diasporiques et des manifestations mondiales de soutien, qui amplifient les narrations panafricanistes. «Les manifestations de la diaspora afro-descendante ont réagi de manière forte», note un activiste. «Lorsque le Congrès américain a discuté de la possibilité d'une intervention au Burkina Faso, les protestations sont parties justement des afro-descendants aux États-Unis». C'est dans ce carrefour d'alliances fluides, de perceptions populaires, d'intérêts économiques et symboliques que se joue aujourd'hui la redéfinition de la souveraineté africaine.

Au-delà des dynamiques géopolitiques et des logiques économiques, on ne peut pas négliger une ressource immatérielle et stratégique qui distingue le continent africain dans le paysage mondial: sa population jeune. Dans un monde où de nombreux systèmes se rigidifient pour maintenir des structures consolidées et des populations vieillissantes, l'Afrique se présente comme un espace en effervescence, traversé par des énergies sociales, culturelles et politiques capables de projeter le continent au centre des transformations futures. C'est dans cette vitalité générationnelle que l'on entrevoit la centralité potentielle de l'Afrique dans la redéfinition des paradigmes du système international. C'est sur cette trajectoire que s'insère le prochain et dernier sous-paragraphe, qui explore le rôle des générations dans leurs dissensions, convergences et dialogues en regardant l'AES.

2.2.4 Fractures et convergences générationnelles: mémoires historiques, débats et visions

L'une des forces motrices les plus évidentes du «néo-panafricanisme» est la jeunesse africaine. «Cette jeunesse aspire maintenant à une Afrique indépendante, une Afrique fière de ses racines et une Afrique capable de subvenir à ses besoins sans avoir à demander de l'aide extérieure. Donc, cette quête

d'identité». Cependant, cette aspiration se heurte à de multiples contradictions. En effet, les jeunes Africains dénoncent avec force les rapports économiques inégaux avec l'Occident et pourtant, ils se retrouvent à opérer au sein d'une économie mondialisée dont l'Afrique est structurellement dépendante. Le «néo-panafricanisme» se configure ainsi aussi comme l'expression d'une frustration généralisée envers la corruption des élites locales. C'est dans ce contexte que les nouvelles générations africaines se réapproprient du panafricanisme comme une voie de sortie possible face à la complexité et à l'impasse socio-politique dans lesquelles elles vivent: «Les jeunes d'aujourd'hui ont saisi la question du panafricanisme comme une alternative, en fait, à la situation déjà compliquée qu'ils vivent dans leurs pays», sans oublier que:

«[Le «néo-panafricanisme»] continue de s'accrocher à la rhétorique anti-impérialiste sans un projet concret et réalisable, il risque de s'effondrer sous le poids de ses propres contradictions. Mais s'il réussit à s'organiser autour de réformes structurelles et à proposer une vision commune pour l'avenir du continent, alors il pourrait incarner une véritable renaissance pour l'Afrique. Donc nous sommes dans cette logique. Nous essayons de nous unir malgré certaines forces qui empêchent cette union».

Les tensions générées par une «inévitable immersion dans la mondialisation, même pour les pays sahéliens, ont déclenché une révision des structures de pouvoir traditionnelles» (*voir Chapitre 2.3*). Dans ce cadre, une distance apparaît dans la perception du modèle étatique:

«La distance que nous percevons par rapport à la manière dont on pourrait vivre différemment par rapport à notre modèle d'État-nation est aussi, selon moi, une distance, si l'on veut, là aussi, générationnelle. Les nouvelles générations, les jeunes, ont une vision de l'avenir plus longue. Ils ont plus d'avenir devant eux. Ceux de ma génération n'ont pas cela, mais ils ont l'expérience derrière eux. Donc nous avons une vision».

Chez les premières générations, des sentiments de scepticisme et, parfois, d'appréciation coexistent par rapport à l'AES. Certaines voix critiques expriment des doutes spécifiques sur la fiabilité des juntes militaires actuellement au pouvoir:

«J'ai des doutes parce que personnellement je n'ai pas confiance dans le pouvoir militaire et nous avons vu ce qui s'est passé en Gambie avec la dictature de Yahya Jammeh et il n'a plus quitté le gouvernement. Quand les militaires en Afrique ont le pouvoir… j'ai beaucoup de doutes qu'ils parviennent à réaliser les promesses. Et moi, je ne sais pas, je ne peux pas parler et dire ce que feront ces jeunes, non, ces jeunes Présidents. Je me permets de dire ces choses parce que je suis un Africain de près de 70 ans… Ce qui se passe au Mali, ce qui se passe au Sénégal, ce qui se passe au Togo me concerne, non?… Je suis juste sceptique. Mais les militaires, à l'exception d'un seul, de 1960 à aujourd'hui, tous, tous

sont devenus des dictateurs. Donc, moi, oui... Je suis sceptique et j'espère me tromper. Ces jeunes, les jeunes et les trentenaires, pensent différemment».

Le facteur démographique et l'âge sont donc centraux. «Certaines périodes historiques, certaines transformations, ont évidemment une perception différente de ce que peut signifier le panafricanisme...». Cette distinction n'est pas seulement culturelle ou idéologique, mais aussi concrète et historiquement située. Ceux qui ont vécu les luttes anticoloniales et les indépendances ont tendance à interpréter le langage panafricaniste des nouvelles élites militaires avec plus de méfiance que les nouvelles générations qui ont une approche globalement plus acritique. Ces différences se reflètent également sur le plan social: beaucoup de leaders actuels, bien qu'appartenant à la jeune génération, viennent de milieux privilégiés, avec un accès à l'enseignement supérieur, souvent en Europe, en particulier en France. Cela les distingue nettement des jeunes de vingt et trente ans qui ont grandi dans des zones touchées par les conflits, les attaques armées et la marginalisation. Pour ces derniers, la confiance dans les institutions internationales est faible, tandis que des leaders comme Traoré sont perçus comme des «défenseurs de la nation, des défenseurs du peuple» et représentent une identification plus immédiate. Le concept même de panafricanisme, dans ces cas, se configure moins comme un instrument critique et plus comme un «concept d'appartenance».

Il ressort clairement l'importance d'un dialogue intergénérationnel entre les considérations plus sceptiques et les visions plutôt acritiques sur les processus de transformation en cours:

«si l'aîné, qui voit loin, qui connaît l'histoire du Burkina, mais la vraie, s'il ne parvient pas à participer à la transformation du pays, il ne pourra pas non plus conseiller à son neveu, à son fils, de faire des actions concrètes pour le petit pays. Il faut donc créer tous les mécanismes, toutes les conditions pour que chacun se sente partie prenante de tout ce changement qui est en train de se produire. Il est vrai que chacun à son niveau, chacun en fonction de sa position, de ses capacités, fait ce qu'il peut».

Des visions critiques émergent également concernant la présence d'acteurs et d'intérêts divers dans la région. Comme le soutient un interviewé:

«Et ces pays disent aux Français de prendre leurs valises, de prendre leurs armes et leurs bagages et de s'en aller. Je suis d'accord, un pays est libre, il doit être libre. Mais mon doute de vieil Africain... S'il dit aux Français, "allez-vous-en", et qu'ils sont remplacés par une autre puissance comme la Russie, la Chine, le Brésil, à un certain point, tu as enlevé un drapeau et tu en as mis un autre. Les nations n'ont pas d'amis, elles ont des intérêts».

On s'interroge, de manière légitime, sur la capacité des jeunes leaders sahéliens à construire un avenir réellement autonome et

alternatif au système actuel. Une question se pose alors: quel rôle la région du Sahel, avec sa population jeune et en croissance, peut-elle jouer dans la redéfinition du système africain? Les Sahéliens proposeront-ils un modèle futur? Les plus grands défis (politiques, sociaux, culturels et économiques) qui ressortent de ces entretiens seront approfondis dans le paragraphe suivant.

2.3 *Les défis contemporains du «néo-panafricanisme»: de l'AES aux opinions sur les institutions, la démocratie, le militantisme et la diaspora*

«Le Mali, le Burkina Faso et le Niger sont confrontés à des défis gigantesques. Je pense aux processus d'urbanisation, je pense aux changements climatiques, je pense aux différentes priorités, c'est-à-dire qu'avant le modèle, il y a la gestion de l'urgence. [...]. Et puis les urgences ne te permettent pas de faire les choix appropriés, les réponses dans des situations d'urgence. Tu dois faire les plans, les projets quand tu vas bien, quand tu vas mal, tu ne peux pas les faire parce que c'est toute une réaction. À la lumière des critiques qui ont également émergé sur le rôle des institutions, l'Agenda 2063 fonctionne-t-il, mais à quel point est-il concret et à quel point est-il indépendant ?»

Partant de ces observations (et du résumé présenté à la *Image 3, Chapitre 1*), qui mettent à nu la tension entre urgence chronique et planification structurelle dans les contextes analysés, nous portons maintenant notre regard sur certaines des fractures les plus profondes qui traversent les sociétés sahéliennes. Entre crises institutionnelles, questions économiques et sécuritaires, défis environnementaux et modèles d'intervention incertains, les transitions politiques en cours se meuvent dans un espace fragile, marqué par des élans patriotiques, des références au panafricanisme et un besoin croissant de stabilité.

Comme le souligne un témoignage recueilli au Mali:

«On peut tenir un discours patriotique pendant un an, deux ans, mais ça ne peut pas durer indéfiniment. Il arrive un moment où il faut aller au-delà des mots: il faut gouverner par l'exemple. Nous ne vivons pas une révolution à la Fidel Castro ou Che Guevara. Ce qui se passe aujourd'hui au Mali, au Burkina Faso et au Niger, ce sont des transitions politiques délicates, dans un contexte de crise profonde et complexe. Le patriotisme et le panafricanisme, à eux seuls, ne peuvent pas résoudre les problèmes structurels. Bien sûr, ce sont des discours importants: ils mobilisent, ils inspirent, ils unissent. Mais ils doivent être accompagnés d'actions concrètes, fortes, visibles. Il faut donner l'exemple. Il faut créer de véritables dynamiques de solidarité nationale. Il faut indiquer une direction claire, et surtout répondre aux besoins socio-économiques urgents des populations. Sinon, cette résilience populaire que nous avons tant louée risque de s'épuiser, et elle a ses limites».

Cette prise de conscience conduit à une série de questions urgentes:

«C'est vrai: les dirigeants actuels ont réussi à consolider le pouvoir, à garantir une certaine stabilité institutionnelle. Mais les attaques terroristes continuent. L'espace civique se rétrécit. La démocratie reste suspendue. Nous devons nous demander: où allons-nous vraiment? Quel est le projet à long terme, au-delà du rejet du néocolonialisme et des ingérences étrangères? La légitimité ne peut pas reposer uniquement sur la rhétorique patriotique. La population a besoin de sécurité, de développement, de justice sociale. Et quand ces besoins ne sont pas satisfaits, c'est justement la population qui descend en premier dans la rue. Il faut une coopération forte, équitable, respectueuse. Et le Mali, le Burkina Faso, le Niger ne doivent pas rester isolés. Parce que, nous le savons bien, il est beaucoup plus facile de détruire que de construire. Et le vrai succès des transitions ne sera pas dans la résistance momentanée, mais dans la capacité de transformer les espoirs populaires en un destin partagé et durable».

Ce paragraphe ouvre une analyse comparée des principaux défis en cours, qui nécessitent une attention, une étude et un débat, même critique. Parmi les points les plus urgents liés aux thèmes identifiés, on souligne, outre la nécessité d'une révision du langage et des catégories analytiques qui permettent un processus d'auto-analyse, de reconstruction identitaire et de réappropriation des narrations et des visions de l'avenir (*voir Chapitre 3*):

- Le risque d'instrumentalisation du discours panafricaniste mentionné et les limitations croissantes à la liberté de la presse, d'expression et à la présence de l'opposition entre une narration eurocentrique ou viciée par des biais et des intérêts dans de nombreux cas.

Dans le contexte des transitions politiques en cours au Mali, au Burkina Faso et au Niger, l'un des aspects les plus controversés concerne le recours croissant au discours panafricaniste comme outil de légitimation politique. Bien que cette narration mobilise symboliquement des éléments de résistance, d'indépendance et d'identité collective, plusieurs interlocuteurs soulignent le risque qu'elle soit vidée de son contenu transformateur et réduite à une simple rhétorique. Du Niger:

«L'idéologie actuellement utilisée dans les États du Sahel risque en réalité de recruter les moins informés [...]. C'est une victimisation, de dire que la faute est à l'autre. Donc, nous devons combattre l'autre. Ce n'est pas ce que signifie être panafricain. [...] C'est une instrumentalisation. En réalité, de cette manière, on joue avec les émotions de la population».

Cette dérive identitaire, basée sur des oppositions binaires «nous contre eux», «l'Afrique contre l'Occident», nourrit un climat de fermeture, où la critique interne est rapidement délégitimée comme un acte de complicité avec l'ennemi extérieur. Dans un tel contexte, les limitations à la liberté de la presse, d'expression et à la participation de

l'opposition deviennent des signaux évidents d'une contraction de l'espace civique. Le contrôle croissant de l'information a été justifié par les autorités au nom de la sécurité nationale et de la souveraineté, mais il contribue de fait à désarticuler le débat démocratique. Comme le souligne un interviewé: «La guerre aujourd'hui est aussi une guerre de l'information. Donc, tout moyen qui pourrait entraver la transition ou l'autorité des forces au pouvoir ne peut plus prospérer dans ces pays. C'est clair».

Le blocage ou l'expulsion de médias internationaux comme France 24 et RFI s'inscrit dans cette logique de contrôle narratif. Si, d'un côté, ces décisions sont présentées comme une forme de résistance au «néocolonialisme médiatique», de l'autre, elles soulèvent des questions sur la qualité de l'information interne, elle aussi exposée à des distorsions, des pressions et des conflits d'intérêts. Un témoin observe que:

«Il y a tant de sabotages à l'intérieur qu'à l'extérieur, aussi au niveau de la communication, même dans les journaux africains. Ils désorientent l'information. C'est la maladie du moment: chacun agit pour protéger ses propres intérêts [...], même moi, Africain qui travaille pour une organisation X, je vais défendre cela et je laisse la souveraineté de mon pays pour un gain. C'est de l'égoïsme pur».

Le résultat est un tableau où ni les narrations officielles ni les narrations extérieures ne parviennent à garantir une transparence totale. L'absence d'une information plurielle et accessible empêche les citoyens d'exercer un contrôle critique sur le pouvoir et limite fortement la possibilité de formuler des alternatives partagées. En ce sens, la «résilience» tant célébrée risque de devenir une résistance passive, privée d'outils pour se transformer en une réelle participation démocratique.

- Le concept de démocratie et la nécessité de repenser le modèle d'État hérité, souvent inspiré de schémas européens, mais pas toujours en phase avec les réalités sociales et culturelles locales;

Le concept de démocratie, tel que défini historiquement dans les paramètres euro-atlantiques, est de plus en plus discuté dans plusieurs pays du Sahel. L'émergence de gouvernements de transition militaire et la contestation des institutions internationales soulèvent de profondes questions sur la légitimité, l'efficacité et l'adéquation des modèles politiques aux réalités locales. Un juriste nigérien interviewé clarifie :«Quand il y a une rupture inconstitutionnelle du gouvernement, on ne peut pas parler de légitimité: on a affaire à des autorités de fait. [...] Nous devons quand même essayer d'y faire face, car elles sont là, et nous devons juste essayer d'aller de l'avant et d'établir des relations constructives avec elles». Cette position reflète une conscience pragmatique: la légitimité n'est pas seulement juridique, mais aussi sociale, enracinée dans la reconnaissance populaire et la capacité de faire face aux crises systémiques. Pour certains, comme mentionné, les juntes militaires représentent des acteurs plus efficaces que les appareils civils précédents. Comme l'affirme un jeune Malien:«Nous

n'avons pas besoin de la démocratie occidentale. Nous avons besoin des démocraties africaines : trouver des hommes et des femmes compétents qui peuvent améliorer la qualité de vie et garantir la sécurité».

Un jeune Burkinabé, aujourd'hui en Italie, confirme:«Ce n'est pas le moment de changer. Il faut au moins 15 ans pour l'équilibre, peut-être même 20. S'ils partent maintenant, il valait mieux ne pas venir».

Dans le discours public et les témoignages recueillis, une critique diffuse émerge contre le modèle étatique postcolonial, perçu comme imposé de l'extérieur et non conforme aux dynamiques sociales internes. «C'était une démocratie qui ne nous ressemblait pas», affirme un interlocuteur au Burkina Faso, soulignant le décalage entre la forme institutionnelle et la substance politique. À cela s'ajoute la perception d'une «fausse démocratie», qui a duré jusqu'à l'explosion des menaces terroristes, ce qui a rendu évidente l'inadéquation des mécanismes représentatifs traditionnels. La crise actuelle a ramené au centre le besoin d'un contrat social renouvelé, fondé en priorité sur la sécurité et la souveraineté. Pour de nombreux interviewés, les priorités des populations sont la paix, la stabilité, la lutte contre la corruption, l'équité et doivent passer avant les échéances électorales ou les alternances. «Mais comment peut-on parler de démocratie dans un pays où les gens meurent sous les armes? Comment fait-on une élection si une partie de la population est déplacée ou réfugiée?», demandent un jeune activiste et une écrivaine de la diaspora. Comme l'affirment certains témoignages:«Peu importe le temps, pourvu qu'il y ait le résultat», ou encore «Ne fais pas l'erreur de ton point d'observation». La démocratie, en d'autres termes, est revendiquée comme un processus fonctionnel, et non comme une forme prédéfinie: «Si les gens voient une unité politique qui travaille pour le développement économique, ils ne pourront que soutenir ce régime», affirme un participant malien, évoquant implicitement des modèles historiques alternatifs.

Le concept d'État-nation, tel qu'il est compris en Europe, n'est peut-être pas tout à fait adapté à certains contextes: «Nous avons peut-être pensé trop, trop tôt, que c'était une question résolue et que d'une certaine manière les États africains s'étaient adaptés à ce modèle et aux frontières qui avaient été tracées à la règle et à l'équerre. Au lieu de cela, ces modèles se révèlent en fait inefficaces», commente un interviewé, soulignant que les frontières coloniales et la structure étatique importée ne reflètent pas les réalités historiques et culturelles locales. Face à tout cela, une transition complexe se profile, ni un rejet total des institutions démocratiques ni une acceptation généralisée des juntes militaires, mais une phase constituante où les peuples africains semblent demander du temps, de la rigueur et de la confiance pour imaginer un nouveau pacte social, enraciné dans leurs spécificités historiques et culturelles mais avec une vision de remise en question des institutions panafricaines au niveau continental.

- Une méfiance croissante envers les institutions panafricaines, perçues comme distantes, inefficaces ou

incapables de répondre aux urgences locales et les multiples difficultés d'une vision continentale commune et entre/avec les réseaux de la diaspora;

«Sur la seule chose sur laquelle je suis d'accord avec Obama, c'est que l'Afrique n'a pas besoin de grands hommes, elle a besoin de grandes institutions, et c'est parce que les institutions doivent permettre d'équilibrer aussi le pouvoir de ceux qui ont le pouvoir [...] Nous avons besoin de gens qui rendent compte que cette Renaissance des Afriques, je ne dis même plus de l'Afrique, des Afriques, est une capacité connue de créer chez nous, c'est-à-dire les éléments matériels et immatériels de notre progrès, de notre modernité, c'est-à-dire que l'Afrique doit trouver le chemin de sa propre volonté de créer sa propre modernité, donc restaurer la dignité, l'autonomie des peuples africains, mais un avenir basé sur des valeurs, c'est-à-dire créer ce monde avec ce développement durable, lutter contre les formes d'aliénation, sortir du franc CFA, et préserver, promouvoir surtout le patrimoine culturel africain».

Avec cette citation, extraite du matériel recueilli ces derniers mois, nous pouvons confirmer que dans le contexte contemporain, on assiste à une méfiance croissante généralisée envers les institutions panafricaines, et/ou une demande de réformes et de valorisation de leur travail, souvent perçues comme distantes, autoréférentielles ou inefficaces pour répondre aux revendications des peuples africains. Cette perception s'exprime, par exemple, dans le constat que beaucoup de ces institutions «ne sont pas une union de peuples, mais une union de chefs d'État», soulignant un décalage marqué entre les élites politiques et les populations. Comme affirmé dans une interview:«Le peuple doit assumer la responsabilité de cette lutte pour forcer les leaders à faire ce que les masses populaires font plus que les élites dirigeantes».

L'UA, formellement l'un des principaux organes du panafricanisme institutionnel, fait l'objet de critiques transversales. Dans la littérature analysée et dans les entretiens, on trouve la constante selon laquelle on voudrait une Union réformée pour être plus forte sur le plan international et pour amener le continent à être un acteur actif sur la scène mondiale. Tout en reconnaissant certains progrès, comme la *Charte africaine de la démocratie* (2007), le lancement de la *ZLECAf* (2021) ou les efforts pour une gestion africaine des crises sanitaires et de sécurité, des questions sont soulevées quant à sa réelle capacité à représenter un projet authentiquement continental.

Certaines représentations symboliques, comme le logo de la Cour de Justice (représentant l'iconographie traditionnelle de la justice occidentale), sont lues comme des signes d'une approche profondément «occidentalisée», malgré la vocation panafricaine explicite de l'Organisation. L'impression répandue, exprimée dans divers témoignages, est que l'UA «mène une vie à part» par rapport à la réalité concrète des États membres, et qu'elle montre «une volonté de se retirer de certains contextes», ce qui la rend lente ou inadéquate pour faire

face à des dynamiques complexes et en évolution rapide. Le débat au sein des Nations Unies est également très actif pour pouvoir réformer les organes internes et donner un rôle actif aux pays africains, en tenant compte du fait qu'aujourd'hui l'UA a le rôle d'observateur, et non de membre, aux Nations Unies.

Des observations analogues sont adressées à la CEDEAO, décrite à plusieurs reprises comme une «union de chefs d'État», avec une structure institutionnelle incapable de contrer les dérives autoritaires internes (comme les troisièmes ou quatrièmes mandats) ou d'agir efficacement face aux crises régionales. Le manque de légitimité populaire et la faible connaissance parmi les citoyens de ses fonctions réelles ont rendu ces institutions vulnérables à la délégitimation, comme cela s'est produit au Niger, où pour les voix les plus critiques, «il a été plus facile pour les nouvelles autorités de diaboliser ces institutions». La CEDEAO, comme d'autres blocs régionaux, bien qu'ayant favorisé la libre circulation et promu certains processus d'intégration économique, est perçue comme réactive plutôt que proactive, otage d'hégémonies nationales et d'influences extérieures, dont celle de la France (et pour d'autres avec un poids fort du Nigeria) et la dépendance vis-à-vis des financements occidentaux.

Une critique récurrente concerne en effet la durabilité et l'autonomie financière des institutions africaines: «Tout ce que vous pouvez imaginer, ce sont des institutions financées à 80-90 % par l'Occident», observe un interlocuteur de la diaspora, soulignant comment cette dépendance structurelle compromet la capacité des institutions panafricanistes d'agir de manière indépendante. Du Niger, on nous rapporte que :

«Après le cas USAID, nos États doivent aussi être capables de commencer à être des donateurs. Voilà, les États africains doivent commencer à être des donateurs de leurs propres ONG. Il faudra que nos institutions internationales, celles régionales, celles africaines, l'Union Africaine, la CEDEAO, la CEMAC [Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale] et toutes ces organisations soient à leur tour des donateurs, afin que les organisations nationales, et même internationales, puissent intervenir, du moins avec la sécurité totale des financements».

Le thème de la légitimité populaire et de l'auto-financement émerge avec force:«Le panafricanisme est du travail. C'est de l'auto-financement. Nous ne pouvons pas revendiquer l'indépendance africaine alors que nous nous faisons financer par ceux qui nous dominent ou nous pillent». Cette impasse s'inscrit dans un contexte caractérisé par la fragmentation régionale, l'absence d'une vision partagée entre les États africains et des divisions persistantes entre les différentes zones géographiques, comme on l'a observé dans les exemples cités dans les entretiens sur les relations entre l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du Nord ou, comme le rappelle un professeur:«Il n'existe pas de canaux économiques adéquats pour favoriser le commerce interafricain. Seulement 20% du commerce des pays

africains se fait à l'intérieur du continent; 80 % est tourné vers l'extérieur».

Le débat sur les modalités d'intégration politique les plus efficaces reste également ouvert. Certains interlocuteurs suggèrent «une hypothèse confédérale» comme alternative à «une fédération centralisée»; d'autres proposent «une unification linguistique régionale progressive». Plus généralement, on estime que la phase historique actuelle nécessite une gouvernance à plusieurs niveaux, où l'intégration régionale peut renforcer l'intégration continentale, en évitant les approches excessivement centralisées ou personnalistes. En ce sens, un activiste affirme que

«Le panafricanisme ne peut pas être mené par une seule personne [...]. C'est une cause collective qui a besoin d'être prise en charge par des organisations sous-régionales et régionales. [...] Si le peuple comprend, il adhère, il participe aussi économiquement. Sans cela, tout restera fragile, passager, virtuel».

Le soi-disant «modèle AES» semble d'un côté répondre à certaines de ces revendications, mais en même temps, il apparaît dangereusement autoréférentiel. Comme souligné dans les pages précédentes, «s'il continue de s'accrocher à la rhétorique anti-impérialiste sans un projet concret et réalisable, il risque de s'effondrer sous le poids de ses propres contradictions». Si de telles expériences peuvent offrir des perspectives géopolitiques pertinentes, elles risquent de déboucher sur de nouvelles formes de «balkanisation» si elles ne s'insèrent pas dans une vision plus large et partagée. Comme l'observe un autre interlocuteur:

«Il est vrai que la lecture du Mali et du Niger donne l'impression d'un nouveau panafricanisme dans lequel les États africains peuvent être intégrés. Mais je crois que cette intégration reste fragile. Elle reste très, très fragile du moment qu'ils ne sont pas très, ou plutôt, qu'ils appliquent une politique d'isolement par rapport aux autres États africains, et cela n'est jamais positif pour le panafricanisme. Le panafricanisme et l'isolement des États africains, je pense qu'ils sont contradictoires. Donc, plutôt que de se concentrer sur les mouvements nationaux, une véritable coordination panafricaine est nécessaire. Des organisations comme l'Union Africaine, bien qu'imparfaites, peuvent être revitalisées pour jouer un rôle clair dans la réalisation de l'intégration africaine».

Comme l'ont affirmé de nombreux interlocuteurs, le panafricanisme ne pourra évoluer que par un processus qui met au centre «la volonté de créer une modernité africaine autonome», fondée sur des valeurs communes, des institutions fortes et inclusives, et sur un véritable rôle de premier plan des peuples africains et de leurs diasporas.

«Ce que je peux donner comme conseil aussi à la nouvelle Alliance née, c'est de ne pas personnaliser les institutions [...] Aujourd'hui, grâce aux médias sociaux et aux outils technologiques, les jeunes Africains du monde entier réclament une réforme de ces

institutions panafricanistes et africaines, pour enfin réaliser le rêve africain».

«Parce que, ne l'oublions pas: l'objectif final du panafricanisme est l'unification politique de l'Afrique. C'est le rêve qui a toujours animé les peuples africains. Mais les dirigeants, encore aujourd'hui, ne parviennent pas à le concrétiser. Un petit pays comme le Togo, seul, ne peut pas négocier d'égal à égal avec la Russie. Un pays perdu dans le sud du continent ne peut pas affronter seul les grandes puissances comme l'Allemagne ou la Chine. Mais avec une unité politique réelle, avec des bases solides, avec des principes partagés, tout peut changer. Il faut le soutien des dirigeants. Il faut des moyens, des stratégies, une vision. Sinon, on risque de toujours recommencer à zéro».

Un appel à la nécessité de construire des organismes collectifs, participatifs et représentatifs, introduit un point crucial pour l'avenir du panafricanisme: la reconnaissance et l'inclusion stratégique de la diaspora africaine pour ne pas glisser vers l'isolationnisme dans un monde globalisé.

- Le rôle de la diaspora africaine, pas toujours pleinement valorisé, et la nécessité de construire des espaces transnationaux de réflexion et d'action.

De nombreuses initiatives mondiales, locales et de la diaspora (célébrations d'anniversaires, création de nouveaux agendas, programmes, projets, objectifs, mouvements) animent le débat académique, institutionnel et civil au sein du panafricanisme.

À partir de l'observation du sociologue Abdelmalek Sayad sur la «double absence»[13] de la personne migrante, exclue de la pleine reconnaissance tant dans la société d'origine que dans celle d'accueil, l'urgence d'une transformation conceptuelle et politique se dessine de plus en plus: de la double absence à la double présence. En d'autres termes, il s'agit de reconnaître et de valoriser le rôle actif et pluriel de la diaspora dans la redéfinition des imaginaires, des stratégies et des pratiques du «néo-panafricanisme» transnational.

En ce sens, la diaspora ne doit plus être pensée uniquement comme une perte ou un vide dans les pays d'origine, mais comme un intermédiaire de production culturelle, politique et symbolique, capable d'articuler de nouvelles formes d'appartenance et de mobilisation. D'un échange passé avec le sociologue sénégalais Aly Baba Faye, nous reconnaissons que les espaces vécus, la géographie des relations et les contextes d'insertion jouent un rôle déterminant dans la manière de façonner les actions, les pratiques de citoyenneté et les possibilités d'intervention politique et culturelle des sujets diasporiques. Cela implique que les résultats obtenus ne peuvent pas être automatiquement généralisés à toutes les diasporas africaines. Une confrontation avec les communautés burkinabées, maliennes

[13] SAYAD A., *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Média Diffusion, Paris, 2016.

ou nigériennes présentes dans d'autres pays européens (comme la France, l'Allemagne ou la Belgique), ou dispersées dans des contextes extra-européens ou sur le continent africain lui-même, pourrait révéler des trajectoires différentes, des stratégies spécifiques et des modes de relation alternatifs avec l'Afrique d'origine et avec le projet panafricain.

Dans ce cadre, s'inscrit le travail de la diaspora en tant qu'«artisane de la Renaissance africaine» (*voir Chapitre 3*): une renaissance qui ne peut se faire sans formation et information, et qui doit se baser sur «une perspective épistémique afro-centrée». La diaspora africaine, comme en témoignent de nombreux interlocuteurs, est aujourd'hui de plus en plus visible et active dans le débat culturel et politique transnational grâce aussi à l'utilisation stratégique des médias sociaux, des plateformes numériques et des réseaux diasporiques qui diffusent des informations, stimulent la réflexion, et mobilisent les consciences. Les transferts ne sont pas seulement économiques, mais aussi culturels, symboliques, sociaux et politiques. Comme l'affirme un témoignage recueilli du Mali: «sans la diaspora, les idées du panafricanisme n'auraient jamais pu prospérer. [...] La diaspora a toujours représenté la véritable vitrine du panafricanisme, et a souvent été plus active que ceux qui vivent sur le continent».

Sa contribution est en effet multiforme: financements aux familles, transfert de compétences, construction de réseaux, mobilisations en cas de crise et lutte contre la désinformation. En particulier, les nouvelles générations de la diaspora sont en train de redéfinir leur rôle non seulement comme porte-parole des cultures africaines dans les pays d'accueil, mais aussi comme «éducateurs critiques» vis-à-vis des mentalités occidentales encore dominées par les stéréotypes et les biais. Comme le raconte une interviewée originaire du Burkina Faso: «Nous commençons aussi à travailler sur les mentalités occidentales. Je témoigne de ce que j'ai vécu, de ce que je connais. Je donne une information de première main. [...] Le Burkina n'est pas toute l'Afrique, mais il fait partie de l'Afrique, et j'en parle».

Cette présence narrative s'entrelace avec un travail de mémoire et de transmission intergénérationnelle: de nombreux jeunes de la diaspora, même nés en Europe, racontent l'Afrique à travers les histoires de leurs parents ou grands-parents, construisant ainsi des formes hybrides mais profondes d'identité et de conscience politique, avec une réflexion importante sur l'évolution du langage, sur le thème de la représentation et de la représentativité (*voir Chapitre 3*).

La diaspora devient un espace liminal mais stratégique, à la fois problème et solution: problème, parce qu'elle contribue à la fuite des cerveaux et à l'appauvrissement du capital humain local; solution, parce qu'elle produit des connaissances, des connexions, une visibilité et des ressources fondamentales. Comme l'observe un membre d'une association de la diaspora en Italie: «si j'étais resté au Togo, peut-être me serais-je pensé uniquement Togolais. Mais en vivant ici, en rencontrant des Sénégalais, des Camerounais, des Guinéens, j'ai compris que

j'appartenais à un continent. Les projets doivent être continentaux».

Dans cette perspective, les Africains à l'étranger assument une fonction politique indirecte, agissant comme des catalyseurs symboliques et des acteurs d'influence culturelle. Si, d'un côté, comme l'observe un professeur interviewé, «leur impact direct sur les politiques des pays d'origine reste limité, de l'autre, il est évident que les interconnexions transnationales se multiplient à tous les niveaux: économique, culturel, symbolique, social, et en partie aussi politique».

Le soutien généralisé, par exemple, que la diaspora a offert aux juntes au Mali, au Niger et au Burkina Faso (*voir image 3, Chapitre 1*) en est une démonstration concrète. Comme le note un interlocuteur:

«La diaspora ne peut pas remplacer l'État, mais elle peut contribuer énormément à la réalisation des idées du panafricanisme. C'est un pilier essentiel, même quand l'immigration, en apparence, semble éloigner les personnes du continent».

La phase historique actuelle que traverse le Sahel représente un laboratoire politique et social parmi les plus dynamiques du continent. La critique des modèles étatiques et démocratiques hérités, la demande de souveraineté et de sécurité, les tensions entre légitimité et légalité, mais aussi l'invocation d'une nouvelle forme de cohésion panafricaniste, montrent un besoin profond de réélaborer les outils conceptuels, institutionnels et culturels. Comme l'affirme un universitaire impliqué dans le travail: «Il ne s'agit pas de travailler contre quelqu'un, mais à partir de soi», en redécouvrant ses propres idéaux et horizons pour faire face aux défis mondiaux avec autonomie, respect et force de négociation.

Ce parcours ne peut pas se passer du rôle central de la jeunesse, des diasporas et des sociétés civiles, qui demandent «de nouveaux espaces pour participer à la définition de l'avenir». Comme le souligne un autre professeur écouté, le Sahel peut constituer un modèle «non pas parce qu'il est parfait, mais parce qu'il est paradigmatique» dans la manière dont il aborde la complexité de l'identité africaine, de la fracture coloniale et de la nécessité de redéfinir les formes du contrat social.

54 États, de multiples histoires, langues, mémoires et blessures: le continent africain porte aujourd'hui sur la scène mondiale un besoin généralisé de «Recovery»[14] non seulement économique, mais aussi symbolique, politique et culturel. Une transition qui interroge directement les formes de justice, les politiques de la mémoire et la construction d'un espace public pluriel. C'est sur ces thèmes que se concentrera le prochain chapitre.

[14] L'utilisation du terme «Recovery» dans ce contexte s'inspire du «*Recovery plan*», une initiative lancée à Florence dans le cadre du Black History Month Florence: un réseau interinstitutionnel engagé dans la promotion et la production de recherches et de contenus consacrés à la «Blackness» dans le contexte italien. Le terme «Recovery plan» ne fait pas simplement référence à une reprise au sens économique, mais désigne un processus plus profond de réappropriation, de réparation et de relance de l'identité (*voir Chapitre 3*)..

3. VERS DES IDENTITÉS DÉCOLONISÉES ENTRE ESPACE PUBLIQUE ET JUSTICE RÉPARATRICE

par F. Adele Casale et Valentina Geraci



Image 5: Séance photo au Niger
Auteur: Luigi Limone, Co-responsable de l'Observatoire des flux migratoires, Centre d'étude AMIStaDeS APS

«…Dans les années 80, quand mes amis ici me disaient "Tu ne dois pas perdre ton africanité. Ah, tu dois conserver ton africanité". Quand je me mettais devant le miroir, je me disais "C'est quoi cette foutue africanité ? C'est quoi cette africanité ?" Pourtant, les mêmes me disaient "Tu dois bien apprendre l'italien", "Ah, pourquoi tu n'aimes pas la pizza, les spaghettis ou la polenta ?" ou bien "Si tu vis ici, tu dois t'adapter". Puis tu me dis que je dois conserver mon africanité. Mais c'est quoi cette africanité ? L'italianité ? Êtes-vous capables de me dire ce qu'est l'italianité, ce que c'est ?… ».

La question identitaire est au centre du débat. Si le premier panafricanisme, toujours traversé par de multiples voix, pensées, points de vue, interprétations et opinions, est culturel et diasporique avant de devenir politique et anticolonial (*voir Chapitre 1.1*), il reflète à l'époque contemporaine le monde complexe et multipolaire auquel les individus et les communautés sont appelés à se confronter, seuls et collectivement. Dans un monde globalisé où les points de référence sont multiples et pas toujours clairs, comment le «néo-panafricanisme» forge-t-il les identités dans l'espace public? Comment devient-il un outil de réappropriation identitaire? Quels modèles inspirent les actions et les visions «néo-panafricanistes» en référence à la dimension d'un espace public qui se veut décolonisé à plusieurs niveaux? Comment le «néo-panafricanisme» redéfinit-il cet espace lui-même?

Dans ce chapitre, nous souhaitons analyser l'espace public comme une dimension personnelle, collective, dynamique et conflictuelle, où les identités sociales et politiques sont construites, négociées et remises en question. L'espace public est ici conçu non pas comme une entité fixe ou exclusivement institutionnelle, mais comme un domaine pluriel, traversé par des pratiques discursives, des représentations symboliques et des processus de mobilisation, qui reflètent l'articulation des rapports de pouvoir et la production de sens commun. Dans cette perspective, nous avons identifié deux principaux niveaux d'espace public.

1) Celui représenté par l'expérience de l'AES et par ceux qui vivent dans les pays de référence : un espace public qui se construit à travers des narrations étatiques, des discours officiels, des mobilisations internes et des formes de participation qui impliquent des acteurs locaux et diasporiques, civils et militaires, appelés à renégocier leur place dans les nouveaux équilibres régionaux.
2) Celui de ceux qui, du point de vue de la diaspora, assistent de l'extérieur et qui se développent en dehors des frontières nationales, ne se limitant pas aux seules diasporas provenant du Mali, du Burkina Faso et du Niger, mais incluant une multiplicité de subjectivités africaines qui interagissent, se chevauchent et se différencient. Ces espaces diasporiques représentent des lieux privilégiés d'observation et de production discursive, où s'expriment

des formes d'appartenance, de dissidence, de solidarité ou de critique, souvent articulées en relation avec les dynamiques continentales et transnationales plus larges.

À la lumière du chapitre précédent, et avec le soutien des entretiens, le cas d'étude des pays de l'AES nous a permis de réfléchir sur le concept d'espace public décolonisé, en faisant émerger des particularités locales en rapport dialogique avec le «néo-panafricanisme» et la diaspora. Nous reprenons ici l'invitation d'un des interviewés à ne pas le vider de son sens en l'utilisant de manière inappropriée. Dans cette dimension, plusieurs aspects politiques, économiques, sociaux et culturels sont problématisés, en la considérant non seulement comme un ensemble de lieux physiques, mais aussi symboliques et communicatifs, comme des domaines de (re)construction et de manifestation de narrations identitaires, spécifiquement inspirées de l'idéologie panafricaine. En effet, sur la base de la recherche sur le terrain et de la littérature analysée, les différentes narrations sont influencées par les subjectivités, les objectifs politiques, les expériences individuelles et collectives, bien que l'on puisse identifier des points clés mis en avant dans le débat panafricain contemporain, relatifs à la mémoire, à la souveraineté et à l'identité (*voir Chapitre 2*):

- La mémoire comme forme de justice réparatrice à la fois symbolique (à travers la reconnaissance des torts historiques et la valorisation des narrations locales) et matérielle (à travers des actions concrètes de restitution et de réappropriation du patrimoine culturel et des ressources);
- La souveraineté comme conscience et volonté politiques et économiques de gestion directe de ses propres ressources et infrastructures;
- L'identité comme narration de l'Afrique non pas à travers les yeux des étrangers, mais comme des (ré)élaborations identitaires actives visant à faire face au passé, à agir dans le présent pour s'approprier son propre avenir, à travers des «solutions africaines aux problèmes africains».

Ces thèmes identifiés existent à la fois à l'échelle communautaire/nationale, et de manière plus complexe, à l'échelle internationale, en vue d'un repositionnement souhaité de tout le continent sur la scène mondiale. En ce sens, décoloniser l'espace public dans un monde globalisé, c'est faire un chemin de conscience de soi pour se réapproprier ses propres identités. Il s'agit d'un processus de déconstruction, de réappropriation et de reconstruction, à plusieurs niveaux, en considérant que les «identités sont dynamiques» et que, pour de nombreux interviewés, il ne s'agit pas d'éliminer ou d'éradiquer le passé, mais plutôt de le réélaborer en fonction de ses propres besoins, en agissant individuellement et dans l'échange avec l'autre/les autres.

Conscients d'avoir un point de vue culturellement immergé dans les bases théoriques sur les défections de l'espace

public purement occidentales, et conscients que de nombreux concepts peuvent être vidés de leur sens au fil du temps et de l'usage, comment comprendre au mieux ce qui se passe au Mali, au Burkina Faso, au Niger de la manière la plus objective possible ? Indépendamment des résultats futurs des juntes militaires, les entretiens menés au cours de cette recherche mettent en évidence que certaines dynamiques perçues comme contradictoires par un œil eurocentrique:

«Peuvent ne pas l'être pour un œil autochtone, mais surtout, que le débat est ouvert, actif, parfois conflictuel, entre différentes générations, origines, expériences, etc.. Le défi ne semble pas tant être de trouver une solution/réponse à tout et définitivement,mais plutôt de s'ouvrir à des espaces de dialogue pour rendre compte de la diversité et prendre ses distances par rapport à l'autoréférentialité».

Dans ce cadre, s'insère le thème de la justice réparatrice, lié à double tour à la décolonisation de l'espace public et à la question identitaire, l'UA en ayant fait le thème de 2025. Sur ce dernier point, le débat est en cours mais, au sein du «néo-panafricanisme», la justice réparatrice devient un instrument de revendication et de rédemption face à ce qui a été fait pendant les périodes précoloniales, coloniales et postcoloniales, s'entrelaçant à plusieurs niveaux avec des thèmes actuels et avec des concepts comme la mémoire, la souveraineté et l'identité énumérés précédemment.

En suivant les événements décrits au *Chapitre 1* et dans les figures 2 et 3 de ce travail, nous allons maintenant analyser les dimensions politiques, économiques et sociales comme des formes de manifestation dans l'espace public, observées à travers le prisme interprétatif du panafricanisme contemporain. Le chapitre se termine par une vaste réflexion sur la justice réparatrice, issue à la fois de la recherche académique et des entretiens, en particulier avec des juristes italiens et nigériens, qui sont cependant lus en relation avec ce qui a émergé des autres voix impliquées, tentant ainsi de restituer au mieux une vision articulée et plurielle du thème.

3.1 *Espace public, décolonisation et identité*

Dans le dialogue continu entre passé et présent, entre local et global, les communautés africaines, tant dans les contextes diasporiques que nationaux, activent des parcours multiples de réinterprétation et de réappropriation. Ces parcours, loin d'être linéaires ou uniformes, se manifestent à travers des pratiques, des visions et des stratégies qui réélaborent les catégories d'appartenance, de mémoire et d'action politique. C'est précisément dans ces trajectoires, souvent fragmentées mais profondément significatives, que l'on aperçoit de nouvelles formes diversifiées de (re)construction identitaire et d'utilisation de l'espace public. Voici quelques-unes de ces réélaborations, issues de l'analyse et des témoignages recueillis:

- Narrations historiques:mémoire de l'esclavage, héritage du colonialisme, luttes pour l'indépendance et l'autodétermination

La colonisation systématique du continent africain par certains pays européens a commencé vers 1880. La Conférence de Berlin de 1884 a légalisé et régularisé le partage de l'Afrique, et au cours des vingt années suivantes, les divisions sur le terrain ont été négociées et scellées par des accords avec les dirigeants locaux, souvent avec l'usage des armes et de la force. La période suivante, entre 1900 et la fin de la Première Guerre mondiale, lorsque la plupart des mouvements de résistance initiaux étaient déjà réprimés, est le moment clé de la formation de l'État colonial africain. Selon les auteurs de la monographie *Pan-Africanism and Psychology in Decolonial Times, Pan-African Psychologies*[15], la dimension psychologique des divisions naturalisées et la manière dont les identités fragmentées s'enracinent dans l'espace ont des implications importantes sur la manière dont les droits à l'espace deviennent des ressources pour la mobilisation ethnique ou raciale. Les notions d'identité en relation avec les espaces sont étroitement liées au concept de nation et de sa construction sur le continent. Ce sont des catégories de nature discursive et représentative, internes et externes, du soi et de la collectivité: si elles ne sont pas partagées et imposées unilatéralement, elles ne peuvent pas être reconnues par l'auto-catégorisation. À cela, il faut ajouter les dynamiques de groupes internes, où l'on se perçoit plus favorablement à l'intérieur d'un groupe qu'en comparaison avec un groupe extérieur, qui est le plus souvent perçu comme homogène. L'identité nationale en Afrique est un produit de la colonisation, à la fois intentionnelle et résultat des divisions politiques et économiques et des disparités sociales internes au continent, qui ont constitué un terrain fertile pour le pouvoir extérieur avec des épisodes de collaboration interne active. L'identité collective du continent est aujourd'hui bouleversée par les insécurités et les divisions découlant des héritages impérialistes de la dé-culturalisation et de la propagande psychologique, même si un certain nationalisme existe: «...C'est vrai, quand il s'agit de nationalisme, nous sommes tous unis contre quelqu'un, le nationalisme, contre d'autres peuples, mais à l'intérieur de nous-mêmes, il y a l'ethnocentrisme», qui ont tous joué un rôle significatif dans les projets d'identité nationale post-indépendance.

- Narrations actuelles: justice réparatrice, anti-néocolonialisme, résistance afro-centrée

Les héritages impérialistes, y compris les systèmes et structures socio-politiques et économiques, persistent dans le post-colonialisme et continuent encore aujourd'hui de nourrir des schémas hérités durables, maintenant la domination européenne. L'expérience du colonialisme unit: «Pour les Africains, l'humus commun est la colonisation, le racisme, la dépendance,

[15] S. KESSI, F. BOONZAIER, Gekeler, B.S.; *Pan-Africanism and Psychology in Decolonial Times*, Pan-African Psychologies, Palgrave Macmillan, Cham, 2021.

l'esclavage et le fait de n'avoir jamais pu avoir une décolonisation autonome, une troisième voie, qui était de toute façon un modèle imposé par la réalité, sinon le socialisme ou le capitalisme».
En reprenant les mots d'un Burkinabé de la diaspora:

«C'est pourquoi nous grandissons déjà avec l'idée de devoir tout faire pour maintenir le système tel quel, mais inconsciemment. C'est pourquoi Ibrahim Traoré parle beaucoup, il parle beaucoup parce qu'il doit expliquer, il doit réussir à toucher ce que nous appelons la matière grise de nous tous, c'est-à-dire qu'il doit réussir à réveiller en nous tous l'être Burkinabé qui a été rendu malade, donc que nous-mêmes nous l'avons ignoré. Je crois que c'est très stimulant, qu'il faut peut-être vraiment de nombreuses années d'engagement pour essayer de reconstruire l'identité Burkinabé. En fait, pour la définir aussi parce que nous vivons aussi dans un monde globalisé, hyperconnecté où il y a aussi la diaspora. Peut-être que cela complique encore et enrichit, d'un autre côté, c'est très stimulant».

Les revendications et les réélaborations identitaires se déplacent à travers différents axes sociaux, politiques et économiques. Une attention particulière et récurrente dans les entretiens est accordée à l'aspect linguistique, également issu de la colonisation. La langue est un produit culturel qui change dans l'espace et dans le temps, et qui est continuellement façonnée par les locuteurs. Elle est une composante identitaire fondatrice car elle est liée à des structures cognitives, à des catégories interprétatives de la réalité et à l'expression non seulement intellectuelle, mais aussi émotionnelle. «L'Afrique a payé un gros prix dans le processus de développement, également lié à un problème linguistique. Ce n'est pas facile de réfléchir, d'analyser, de faire des choses dans la langue de l'autre, alors que tu vis dans un endroit où la réalité a des choses que la langue de l'autre ne parvient même pas à exprimer».
L'idiome étranger imposé, bien qu'enrichi de mots et d'expressions locales, a été l'un des outils de la colonisation intellectuelle, sociale, éducative, communicative, informative et psychologique. L'épistémologie, l'ontologie et l'idéologie eurocentriques, émanant de systèmes de connaissance hégémoniques européens, ont favorisé leur validation dans un macro-processus de dé-culturalisation et d'enracinement de narrations déformées.

«L'autre aspect est que malheureusement, moi y compris, nous avons le cerveau assez programmé. Eh, le cerveau est programmé parce que je suis né et j'ai grandi dans un système éducatif français, je parle français, donc je lis des livres en français, je parle français tous les jours, je raisonne en français, je fais toutes mes choses en français au point de définir le français comme ma langue maternelle. Quand je suis arrivé en Italie, quand on me demandait ma langue maternelle, je disais français, ce qui n'est pas vrai».

Avec une constance tout aussi grande, les entretiens ont révélé, à côté de la question de

la langue, celle du langage. Le langage, en tant que composante narrative de la langue, en créant des représentations, donne une image à l'interprétation subjective d'un concept donné. Étant subjective, elle ne met pas tout le monde d'accord, au contraire, un certain type de langage est souvent identifiant d'une identité de groupe (qu'il s'agisse de pensée, d'opinion politique, de position sociale). De là, il peut y avoir différentes narrations par rapport au même événement ou phénomène, et des imaginaires différents. Le langage reflète souvent une narration simplifiée et simpliste du continent africain, ce qui contribue à une représentation simplifiée qui ne lui donne pas une représentation correcte.

Pendant ce temps, la connaissance, l'expérience et les droits des peuples colonisés restent invalidés, marginalisés, déformés et érodés. En ce sens, l'appartenance nationale en termes de citoyenneté et l'appartenance culturelle et religieuse en termes d'africanité se situent au sein du conflit de propriété. Le colonialisme a uni des personnes d'origines ethniques, politiques et religieuses différentes pour former un État et créer un sentiment commun de citoyenneté dans un territoire arbitrairement circonscrit, niant la construction d'expériences complexes, négociées, relationnelles et dynamiques qui répondent et se nourrissent entre des hiérarchies locales et mondiales interconnectées.

- Narrations futures: visions d'autodétermination africaine, de décolonisation et de panafricanisme transnational.

Le post-colonial correspond également à l'entrée de l'Afrique dans le monde de plus en plus globalisé: si d'un côté, au cours des trois décennies qui ont suivi l'indépendance, les mouvements vers la décolonisation et l'africanisation académique visaient à soutenir le projet de construction de la nation et à défier l'eurocentrisme de l'université, de l'autre, les entités internationales comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) dans les années 80 ont poussé à des réformes qui suivent les logiques de marché, dès la base éducative, favorisant la poursuite d'un racisme systémique, de politiques économiques dictées et financées par d'autres.

Dans l'espace public contemporain, que ce soit dans les pays de l'AES ou au sein de la diaspora, le «néo-panafricanisme» vit et évolue principalement chez une population jeune, qui semble être plus consciente des ressources continentales (qu'elles soient humaines, naturelles ou politiques), et qui est plus fréquemment confrontée au reste du monde à travers les médias (*voir Chapitre 2*). Dans de tels contextes, les modèles du passé qui ont narré l'Afrique d'un œil extérieur et impérialiste sont clairs, mais pas ceux de l'avenir. À la base, il y a une volonté de réappropriation narrative, étant donné que:

«Toi, noir, tu n'as pas, tu grandis absent dans ton imaginaire, tu n'as pas une [image] à laquelle te référer et beaucoup de ces jeunes, la colère qu'ils ont, cette violence verbale qu'ils ont naît de cela, parce que quand tu prends conscience de toi-même, il arrive un moment, c'est-à-dire si tu as un niveau intellectuel fort, tu réussis à

comprendre où, ce qui ne fonctionne pas et la colère te vient parce que tu te rends compte que tu as perdu beaucoup de ton identité. En fait, nous essayons justement de faire ce projet d'écriture [référence à un projet éditorial récent dirigé par plusieurs auteures et auteurs afro-descendants] c'est-à-dire de combler ce fossé générationnel».

et de réappropriation culturelle:

«La Renaissance africaine, la renaissance africaine, il faut sauvegarder ces savoirs, ces connaissances. Nous avons pensé que la modernité signifiait acquérir tout ce qui venait de l'Occident et maintenant nous nous sommes rendu compte que ce n'est pas vrai. Nous avons été colonisés jusqu'à la moelle épinière, parce que déjà à l'école on me disait: "raconte ta première journée de printemps!" Je ne savais même pas ce qu'était le printemps ou il a neigé aujourd'hui, non? En cours on nous posait ces questions, c'est-à-dire que nous avons dû, pour accéder au savoir, toujours passer par la langue d'un autre... nous avions un signal: une énorme coquille d'escargot que l'on te pendait au cou si tu étais surpris en train de parler dans nos langues qui étaient appelées des dialectes, non? Nous ne pouvions pas, nous devions obligatoirement parler en français. À la fin de la récréation, celui qui restait avec la coquille était battu, puni par le professeur, par l'enseignant. Le seul livre qu'ils ont pensé traduire dans nos langues a été la Bible. Ils n'ont jamais pensé, l'Occident, à traduire les mathématiques, les sciences dans nos langues, qu'ils ont obligé à étudier en anglais ou en français ou en espagnol ou en portugais».

Décoloniser la culture signifie aussi rejeter le paternalisme et l'androcentrisme, tous deux liés à double tour à l'invasion territoriale et à l'exploitation des ressources, premières et plus évidentes manifestations de la colonisation et de l'impérialisme. De même, les jeunes nés en dehors du continent, dans le cas spécifique en Italie:

«Se voient absents dans leur imaginaire. C'est psychologiquement grave parce qu'au final, ils cherchent à imiter le fait même que beaucoup ont encore intériorisé l'infériorité. Cette phrase m'a beaucoup frappé. L'homme cherche à avoir ce qu'il n'a pas, c'est-à-dire qu'il est toujours attiré par ce qu'il n'a pas, mais quand on le fait en pleine conscience, c'est une chose, mais quand on le fait par un complexe d'infériorité, alors c'est grave. Oui, c'est grave parce que cela signifie ne pas s'accepter soi-même, ne pas avoir d'estime, une profonde dépréciation de soi et c'est grave surtout chez les jeunes. C'est grave parce qu'ils n'y arrivent pas, c'est-à-dire qu'ils ont cette forte crise identitaire. Surtout en Italie, ils sont invisibles d'un point de vue légal, mais d'un point de vue phénotypique, ils sont visibles. Ils sont visiblement différents et vivent continuellement dans ces deux dilemmes, c'est-à-dire ne pas être reconnus comme Italiens, mais être toujours vus comme des étrangers».

Cette crise identitaire, tant chez les jeunes de la diaspora que chez les nouvelles

générations sur le continent, est provoquée par des difficultés quotidiennes tangibles et pratiques:

«Parce que ces jeunes sont confrontés à des perspectives économiques limitées, au chômage de masse et à une mondialisation qui semble les exclure. Ainsi, les jeunes d'aujourd'hui voient ce néo-panafricanisme (voir Chapitre 2.2) comme une voix de résistance et une recherche d'identité. En effet, en tant que jeunes, ils sont exposés aux outils de communication modernes, aux réseaux sociaux et à l'influence culturelle mondiale. Cela leur permet de mieux comprendre les inégalités mondiales, mais les expose aussi à une profonde fragmentation identitaire. L'idée de cette jeunesse est le désir de défier les pouvoirs établis et d'affirmer la souveraineté africaine face aux ingérences étrangères».

Dans le monde globalisé, les informations circulent sur différents canaux et outils et le font plus rapidement, dans différentes langues, atteignant même des personnes autrefois exclues.

«Aujourd'hui, les informations circulent rapidement et atteignent des personnes qui auparavant ne s'intéressaient pas à la politique. Ce sont des personnes qui reçoivent des informations via les réseaux sociaux, qui participent à des événements, qui maintenant parviennent à comprendre, aussi parce qu'elles peuvent recevoir des informations dans ce qui sont leurs langues locales à travers des vidéos, donc il y a une plus grande sensibilisation par rapport au passé, et il en va de même pour ceux qui n'ont pas de diplôme. De toute façon, aujourd'hui [il y a] la capacité d'être sensibilisé. J'ai vu une vidéo l'autre jour dans ma langue, qui circulait aussi justement au Burkina Faso, où elle disait que nous devons nous unir, nous devons prendre notre destin en main aujourd'hui. L'information atteint un grand nombre de personnes et chez nous, il y a encore beaucoup de personnes qui ne savent pas écrire. Avant, peut-être que le panafricanisme était une affaire de livres, de documents, de choses signées et les gens pouvaient difficilement y avoir accès. Maintenant, nous avons les audios et c'est une chose qui a fait d'un concept intellectuel réduit à des pensées de leaders, quelque chose de grand, c'est arrivé à la population, c'est arrivé aux jeunes. Aujourd'hui, nous pouvons faire bouger les choses parce que quand on touche la sensibilité des gens, les gens se réveillent».

Ainsi, les nouvelles générations panafricanistes vivent entre le local et le global et des identités hybrides. Elles-mêmes produisent des hybridations culturelles entre tradition et modernité en utilisant les médias numériques et les réseaux sociaux comme de nouvelles dimensions de l'espace public pour les narrations et les revendications. De manière spéculaire, en regardant les relations internationales, le « néo-panafricanisme » réagit au manque de modèles univoques, fixes et clairs dans un monde complexe et multipolaire. On peut noter que: «Cela peut avoir un impact sur l'identité parce que l'identité est faite de conscience de soi et quelle est la conscience de soi? Quel est le

modèle? Est-ce celui que nous voyons dans la région du Sahel avec le retour, pour ainsi dire, à l'usage de la force pour s'affirmer, est-ce celui des transitions démocratiques de certains pays de la région de l'Afrique australe?». En ce sens, les identités ethniques qui ont été construites ou adoptées par l'État colonial ont été rappelées par les citoyens de l'État postcolonial pour combattre la discrimination héritée ou pour protéger un patrimoine de privilèges à se réapproprier: «L'élément du privilège, c'est le pouvoir. Et celui qui a le privilège ne veut pas le lâcher, et il n'a plus, il a perdu, le sens de la communauté qui était pourtant une valeur très profonde de la culture africaine, il s'est perdu aussi chez la population en ville maintenant».

Quoi qu'il en soit, «aucune identité n'est fixe parce que nous vivons dans un monde globalisé, donc d'une certaine manière il y a un échange. Même en Occident, il y a des mouvements qui se sont appropriés certaines particularités culturelles d'autres cultures. Eh bien, tes racines sont importantes, non?».

Des mêmes entretiens, il ressort que dans le monde globalisé, les identités s'influencent mutuellement, dissipant leurs frontières respectives qui deviennent fragiles, multiformes, stratifiées et à plusieurs niveaux. Le nouveau panafricanisme est très critique envers les structures institutionnelles des organisations internationales et locales (*voir Chapitre 2*), construites à l'image et à la ressemblance de celles occidentales selon des conceptions étrangères au continent. Voulant s'en éloigner, il propose de façonner l'espace public comme une dimension du conflit et du changement, en faveur de lieux d'échange et de négociation des significations, pas nécessairement de résolutions et de décisions.

L'Afrique postcoloniale reste un continent divisé. Les divisions ont été utilisées à des fins impérialistes, mais aujourd'hui encore, elles alimentent des conflits internes entre Africains, des voix d'un traumatisme collectif, du soi-disant «Grand Désastre»: *Maafa*. Le concept émerge à partir de 1994, et c'est un terme swahili qui fait référence à la colonisation, également connue sous le nom de *Maangamiz,* = «Holocauste africain». Il englobe l'esclavage transatlantique, le colonialisme et le soi-disant néocolonialisme, en soutenant que la traite transatlantique des esclaves est un crime contre l'humanité. Est-il possible de recréer un espace pour l'élaboration du traumatisme collectif? L'année des réparations décrétée par l'UA semble être positive et proactive, mais le sujet est complexe et riche d'interprétations, du point de vue juridique au culturel. Le sujet fera l'objet du dernier paragraphe de ce travail.

Dans l'espace public, le panafricanisme contemporain façonne des narrations, des lieux, des rôles, des figures de pouvoir, une politique étrangère, des initiatives de politique intérieure, et cherche des confrontations, des échanges et des solutions. La suppression des symboles du colonialisme dans les espaces publics semble s'inscrire dans cette démarche, non seulement pour légitimer les pouvoirs, mais aussi pour renforcer les identités locales, nationales, régionales, continentales, la souveraineté et le droit et la volonté de

rédemption à travers la justice historique. L'espace comme lieu symbolique et performatif de l'identité : les places, les monuments, les drapeaux, les cérémonies et la toponymie deviennent des instruments d'affirmation, de contestation ou de (re)signification des mémoires collectives.

3.2 *Suppression des symboles coloniaux au Mali, au Burkina Faso et au Niger et redécouverte des identités locales*

Au lendemain de l'indépendance, au Mali, au Burkina Faso et au Niger, la France a instauré des relations post-coloniales inégales sous l'égide de la Françafrique. Aujourd'hui, sa présence dans la région a considérablement diminué grâce aux actions d'éloignement entreprises par les pays de l'AES (voir *Image 2, Chapitre 1*). Les événements doivent être replacés dans un contexte plus large de confrontations entre les pays colonisateurs d'hier, qui hésitent sur les réparations symboliques et matérielles, et les nations qui revendiquent ces réparations et qui voudraient une réponse sans hésitation de la part de leurs homologues.

S'il est vrai que l'AES est née en tant qu'alliance de défense en réponse aux crises de sécurité liées au terrorisme et à l'instabilité de la région, le colonel Assimi Goïta au Mali, le général de brigade Abdourahamane Tiani au Niger et le capitaine Ibrahim Traoré au Burkina Faso ont progressivement articulé une narration identitaire et panafricaine, bien que basée sur une posture du «contre qui peut être autodestructrice». Leurs actions visent à redéfinir le concept de nation, en travaillant conjointement à la construction d'un espace commun qui soit décolonisé. Le message est celui d'une rupture avec l'héritage colonial et les gouvernements précédents et d'une affirmation d'une identité locale et africaine, ou plutôt «identités africaines». Dans ce contexte, le «néo-panafricanisme» devient un outil à la fois de construction identitaire sociale, politique, économique et culturelle, et de légitimation du pouvoir et de renforcement du consensus (*voir Chapitre 2*).

On assiste à la (dé)construction de symboles coloniaux, à commencer par le changement de nom de plusieurs lieux. Des noms plus significatifs d'un point de vue local sont attribués aux rues, places et monuments. Le *Traité portant création de la confédération des Etats du Sahel (AES)* du 16 juillet 2024, dans lequel les trois pays de l'AES réaffirment la Charte du Liptako-Gourma et leur engagement en faveur de l'intégration africaine, relègue le français et l'anglais au rang de langues de travail, tandis que les langues autochtones sont réévaluées dans le discours public, dans les médias et dans les systèmes d'éducation nationaux respectifs (Titre IX, Art. 22). À cet égard, les personnes interrogées soulignent la valeur politique et identitaire-culturelle du multilinguisme africain par rapport à l'ethnocentrisme:

«Si nous devions, si nous devions faire l'école avec nos langues maternelles, nous devrions en choisir plus d'une et je suis d'accord, nous le faisons, mais nous devons

en choisir plus d'une, mais nous devrions en laisser, une plus forte, donc il y aura toujours quelqu'un qui ira à l'école dans la langue de l'autre. Je suis d'accord pour qu'on le fasse… La langue est délicate, c'est vrai, mais sur tellement d'aspects de la vie, pas seulement sur notre propre identité, non? Nous sommes obligés de faire le pas vers la culture des autres, vers la technologie des autres. Il y a tellement de choses que nous prenons des autres. C'est comme ça que le monde fonctionne. Il y a la langue. Oui. Ce sont des douleurs, mais jusqu'à présent, c'est comme ça et on ne peut pas changer du jour au lendemain. Et là, je reviens sur le concept de la monnaie. Qu'en faisons-nous? Chacun sa propre monnaie, nous changeons cela ou nous la conservons? Eh, je ne sais pas, je n'ai pas la solution… » (voir Chapitre 2).

Toujours dans l'espace commun, la création de symboles identitaires se fraye un chemin, comme le logo, composé d'un cercle orange, qui représente un soleil rayonnant, symbole d'espoir et de lumière qui guident l'avenir de l'union des pays de l'AES. Devant le soleil, le baobab, arbre de la vie et de la diversité culturelle, est un symbole important de la richesse des peuples du Sahel et de l'Afrique en général. Sous le baobab, les silhouettes témoignent de la diversité démographique et de l'unité des peuples maliens, nigériens et burkinabé. Enfin, les trois étoiles dorées qui ornent le dessin représentent les trois pays fondateurs: le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Le logo est officialisé le 30 décembre, en même temps que la plateforme d'information unique WebTv, précédée, la veille, à Bamako, par la signature conjointe d'une Convention entre les médias publics suivants et l'AES : la burkinabé RTB, la malienne ORTM et la nigérienne RTN. Cette Convention aurait pour but de renforcer la communication stratégique, de lutter contre la désinformation, de promouvoir l'unité de l'information et semble faire écho à la Déclaration de Niamey qui, le 8 juillet 2024, fait de l'AES une Confédération.

Reprenant ce qui a été schématisé dans la *Image 2, Chapitre 1*, le 29 janvier 2025, l'AES se dote d'un passeport commun qui servira à se déplacer dans la Zone de libre circulation (parmi les initiatives à l'ordre du jour), avec la précision qu'il ne remplace pas les documents déjà existants et valables jusqu'à leur date d'expiration. Le drapeau commun adopté le mois suivant, le 22 février 2025, est composé du logo de l'AES sur un fond vert. Cette couleur, associée à l'espoir et à la prospérité, incarne également la richesse naturelle des territoires de la zone et la vision d'un avenir partagé et prospère. Le thème est repris dans l'hymne, officiellement présenté le 9 juin 2025. Le "Sahel Benkan", bien qu'il apparaisse souvent sur les réseaux sociaux sous le nom de «La Confédérale».

Couplet 1
Hommage au peuple du Sahel
Héritier des grands empires
Porteur d'un temps nouveau
Qui annonce liberté et progrès
Sous l'étendard de combats épiques.

Couplet 2
Peuple de l'AES
Intrépide et souverain

Par le verbe et par les armes
Brise les chaînes qui te tiennent
Pour que tes richesses te reviennent
Et que scintille l'esprit fertile de l'Afrique.

Refrain
Soldats, nous le sommes tous
Déterminés, résilients et unis
Pour que l'AES demeure
Un Espace, Un Peuple, Un Destin.

Couplet 3
Peuple de l'AES
Peuple d'Afrique, de ténacité
De sang et de sueur
Tu écriras l'histoire
Pour que fiers de leur passé
Tes enfants forgent le présent
Et bâtissent un monde meilleur.

Refrain
Soldats, nous le sommes tous
Déterminés, résilients et unis
Pour que l'AES demeure
Un Espace, Un Peuple, Un Destin.
Peuple de l'AES

Le texte fait référence à l'histoire «Héritier des grands empires»: la référence est aux royaumes et empires de l'Afrique subsaharienne occidentale qui se sont développés entre le lac Tchad et le fleuve Niger, et dont nous avons des témoignages écrits entre le XIe et le XVIe siècle. L'hymne, de plus, reprend la devise déclarée dans le logo: «Un Espace, Un Peuple, Un Destin» qui tend vers de nouveaux modèles permettant souveraineté et restitutions: «Brise les chaînes qui te tiennent. Pour que tes richesses te reviennent». Plus généralement, la référence est à l'unité continentale, de toute l'Afrique: «Et que scintille l'esprit fertile de l'Afrique».
Sous les symboles du logo, de l'hymne et du drapeau, la première édition des Jeux de l'AES s'est tenue du 21 au 28 juin 2025 à Bamako.
Comme exposé en grande partie dans le *Chapitre 2*, d'autres initiatives sont en cours, comme la création d'une zone économique intégrée avec des stratégies partagées sur les ressources, le commerce et les infrastructures, et la création d'une monnaie commune pour éliminer le Franc CFA toujours en vigueur, considéré comme l'une des présences de perpétuation du colonialisme les plus incisives. Plus généralement, les actions à cet égard soutiennent un acte de justice réparatrice qui doit passer par les structures économiques, du moins en Afrique:

«Le Franc CFA est encore une énorme sujétion. Alors, je voudrais proposer une nouvelle monnaie, une nouvelle monnaie commune. C'est un énorme défi, parce que pour ce défi, nous avons déjà perdu notre premier président, Sylvanus Olympio. Déjà à l'époque des indépendances, ils ont tué Sylvanus Olympio qui voulait que le Togo ait sa propre monnaie, qui ne soit plus liée au franc français, il voulait faire une monnaie qui soit liée soit au mark allemand, soit au dollar. La France a eu peur à l'idée de voir que ses sauvegardes, c'est-à-dire que ses devises, pouvaient soudainement choisir d'autres ancrages. Donc, ils ont commencé à faire la nationalisation des ressources stratégiques. L'eau, les mines. Et à avoir les

troupes françaises et américaines, surtout les troupes françaises qui ont toujours été là avec l'excuse qu'elles devaient servir de barrières contre les jihadistes».

De même, à l'intérieur des trois pays étudiés, l'espace public devient une arène de revendications pour une justice historique, des redéfinitions identitaires (*voir Chapitre 3.3*), et pour une résistance afro-centrée contre ce qui est perçu comme du «néocolonialisme» (bien que les universitaires interviewés préfèrent généralement parler d'hégémonies économiques) pratiqué avec une posture typiquement occidentale paternaliste et ingérente. Dans les domaines religieux, médical et de transmission culturelle, on assiste au renforcement du rôle des écoles coraniques en tant que centres éducatifs et culturels, ainsi qu'à une révision des systèmes d'enseignement public, comme par exemple l'initiative éducative au Burkina Faso, et la valorisation de la langue hausa au Niger. Les trois nations reconnaissent de manière particulière les savoirs traditionnels et les pratiques médicales locales comme faisant partie du patrimoine national, de la valorisation de la transmission orale et du rôle des personnes âgées «comme gardiens de la mémoire historique». Cela donnerait l'occasion de faire resurgir les usages et coutumes locaux auprès des jeunes générations. Un témoignage de la diaspora burkinabée souligne comment ces initiatives donnent l'opportunité de «devenir burkinabé au sens profond et culturel du terme, pas seulement légal: redécouvrir ce que cela signifie d'être burkinabé».

À l'échelle mondiale, l'objectif est de construire un modèle de gouvernance africain fondé sur la légitimité culturelle et la participation populaire.
Pendant ce temps, les nouvelles générations, dans leur pays d'origine et dans d'autres pays de destination, valorisent les espaces virtuels à la fois comme des outils de lien identitaire entre l'Afrique et la diaspora, et comme des lieux d'élaboration d'une citoyenneté culturelle transnationale. L'identité devient fluide, interconnectée, au-delà de l'État-nation. Des occasions de co-discussion et d'observation d'espaces d'unité panafricaine numérique en mouvement et en discussion sont créées en soutien aux initiatives des nouvelles juntes militaires, même si souvent, de manière plutôt acritique (*voir Chapitre 2*).

3.3 *Le rôle des institutions juridiques panafricaines dans l'application de la justice réparatrice entre principes et sentences*

Une clé d'interprétation pour lire le paragraphe suivant est révélée par les mots d'une personne de la diaspora burkinabée:

«Il y a un proverbe chez nous qui dit: "si tu ne sais pas faire un cadeau, sache au moins rendre la dette que tu as contractée". Nous ne sommes pas endettés envers la France, c'est la France et l'Occident qui devraient se sentir endettés envers nous. Nous l'interprétons aujourd'hui avec les dirigeants de l'AES comme une non-

assistance à des pays en danger. C'est pourquoi chaque décision que prennent ces personnes est vue comme des décisions révolutionnaires alors que si on y réfléchit bien, elles n'ont peut-être rien de révolutionnaire, elles n'ont rien à voir avec une révolution, elles essaient de faire ce que tout président devrait faire».

Le concept de justice réparatrice a commencé à prendre forme après la Seconde Guerre mondiale, mais c'est à partir des années 80 et 90 qu'il s'est pleinement développé, avec l'institution de certains tribunaux pénaux internationaux, notamment ceux des Commissions Vérité et Réconciliation en Afrique du Sud (1995-1998) et en Sierra Leone (1991-2002), et avec l'élaboration d'une jurisprudence en matière de droit international humanitaire. La justice réparatrice: «S'est développée comme des noyaux dans tous ces contextes communautaires» à partir de la Nouvelle-Zélande (pour les Maoris), de l'Australie (pour les Aborigènes), du Canada (pour la présence autochtone du Québec), précisément parce qu'elle: «Naît dans les communautés de type traditionnel et ne suit pas une norme de droit», au contraire, elle est transmise et construite principalement oralement.

Bien qu'elle ne suive pas une norme de droit, à partir du génocide au Rwanda en 1994 et de l'expérience de justice réparatrice dans les tribunaux *gacaca* respectifs institués en janvier 2001, elle est de plus en plus présente dans le droit international sous forme de jugements, résolutions, déclarations, etc. Dans le même temps, de plus en plus de demandes de réparations et de dédommagements sont déposées. Le document international strictement juridique de référence est le *Handbook on Restorative Justice Programmes - Second Edition,* , produit par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, à Vienne en 2020. Comme l'ont également confirmé les juristes interviewés, la Cour pénale internationale est fondamentale, avec son Statut de Rome: «C'est le premier tribunal international qui donne un rôle aux victimes à la fois dans la procédure pénale, donc pendant le procès, et en prévoyant la réparation». Plus précisément, l'article 68 non seulement sanctionne leur [des victimes] protection, mais aussi leur participation et leur représentation devant la Cour; l'article 79 institue un fonds pour les victimes. Pour la première fois dans l'histoire du droit international, la victime a le droit de participer à toutes les phases de la procédure pour exprimer ses opinions, présenter ses demandes et être représentée par un avocat.[16]

D'une part, l'espace accordé aux victimes reflète comment le concept met au centre les interconnexions et les interdépendances, l'importance des relations, des valeurs partagées pour une résolution durable, basée sur le consensus car la participation est aussi volontaire que possible et indépendante. D'autre part, une limite importante émerge concernant le risque de simplification

[16] Pour aller plus loin, voir J.-A. WEMMERS, *Introduction à la victimologie*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2003.

narrative sur des phénomènes complexes et sur des identités culturelles spécifiques de référence, avec le risque de traduire la recherche de la résolution des conflits par la justice réparatrice dans les traditions indigènes en exclusions de fait des réparations.[17]

On peut dire que la «justice réparatrice est un instrument de la justice transitionnelle» qui tourne autour du pardon en tant que processus. Il est fondamental de considérer qu'il y a deux manières d'en parler. L'une, strictement juridique, l'autre, au sens large, en référence: «C'est-à-dire à tous ces systèmes où il n'y a pas de condamnation, il n'y a pas de sanction, mais il y a l'objectif de réconciliation, de recoudre, de pardonner, d'arriver au pardon de la part de celui qui a subi. Là, nous parlons de justice réparatrice au sens large, donc au sens anthropologique, sociologique, voire politique». À ce sujet, il est souligné qu'il n'existe pas de définition unique. Le terme lui-même est au centre de débats à plusieurs niveaux qui traversent la géographie, les cultures, le temps, et qui s'articule autour de l'importance subjective plus grande de certains aspects par rapport à d'autres. D'autres interprétations et élaborations se trouvent sous le grand chapeau (lui aussi fait de concepts débattus) du «néo-panafricanisme». Le vocabulaire reste une donnée importante, y compris parmi les personnes interrogées qui invitent à porter une attention particulière au langage, car il peut être plus ou moins partisan et profondément lié aux rôles de pouvoir occupés par les mêmes acteurs qui théorisent et exercent la justice. Plus largement, l'ensemble des entretiens révèle que le plus grand défi ne réside pas tant dans la recherche de définitions et de pensées uniques et monolithiques, que dans la création d'espaces et de dimensions de dialogue et d'échange où les conflits peuvent contribuer à façonner une société plus inclusive et communautaire.

Compte tenu de ces prémisses, nous avons choisi d'adopter la définition suivante des Nations Unies: «La justice réparatrice est une approche de la criminalité qui implique la victime, l'auteur du crime, leurs réseaux sociaux, les autorités judiciaires et la communauté» à travers un médiateur direct ou indirect, et nous avons relevé quelques fondements du concept unanimement acceptés : rencontre, réparation, transformation.

- La notion de *rencontre* avec l'implication directe des parties prenantes impliquées dans l'acte criminel donne à tous un rôle actif et la possibilité de contribuer aux décisions. D'où l'importance d'un médiateur professionnel impartial. L'implication des communautés de référence reste cruciale, même si l'État se trouve à occuper la position de garant privilégié, malgré une décentralisation de l'application de la justice.

[17] G. JOHNSTONE, D. W. VAN NESS, *Handbook of Restorative Justice*, Willan publishing, Devon, 2007, p. 297.

- La *réparation* de l'offense remet en question la composante punitive de la justice, en cherchant à diminuer la souffrance de la victime, plutôt que d'augmenter la souffrance de celui qui a offensé. L'idée de réparation souligne la réciprocité des parties impliquées sur laquelle se fondent des relations sociales stables, pour lesquelles il est demandé de réparer les dommages, d'allouer les responsabilités, de venger les innocents et de recréer un équilibre. Elle peut être principalement matérielle ou symbolique.
- La *transformation*. Le rôle actif des parties avec leurs schémas de valeurs et leur participation à toutes les étapes, suggère le potentiel transformateur de la justice réparatrice, en humanisant les factions, en les responsabilisant, en favorisant leur rétablissement après le traumatisme. Le concept de transformation implique le rejet d'un ordre hiérarchique en faveur d'une compréhension de soi, d'une conscience de soi, en relation avec l'Autre, qu'il soit un individu ou une collectivité. La non-imposition de schémas de valeurs externes et étrangers est cruciale.

L'application des processus de référence n'est pas toujours possible, ou du moins reste extrêmement complexe, tout comme les contextes dans lesquels on l'applique. Certaines limites concernent la définition des communautés, car il est souvent difficile d'en identifier les frontières, leurs identités internes, qui ne doivent donc pas être considérées comme monolithiques et/ou des entités homogènes. Parmi elles, il est nécessaire d'inclure l'État, du moins pour les pays organisés sur la base de l'État de droit, mais il peut aussi être un pouvoir coercitif hiérarchique. De plus, l'adaptation culturelle est cruciale dans la théorisation et l'application, mais toutes les composantes ne sont pas transférables culturellement. Il est également fondamental de considérer le rôle des médiateurs qui, de par leur nature humaine, ne sont pas toujours perçus et/ou ne se comportent pas comme impartiaux, avec un risque conséquent de re-victimisation de la partie lésée.

Les caractéristiques de la justice réparatrice telles que nous venons de les exposer, dans les systèmes de justice traditionnelle en Afrique, se retrouvent dans la philosophie Ubuntu/Utu, un terme communément traduit par: «Je suis parce que nous sommes»[18]. Ces fondements sont confirmés à la fois par certains des juristes interviewés et par d'autres voix non spécialisées en matière de droit. Selon leurs mots respectifs:

«Le cœur de la justice réparatrice est l'Afrique parce que de tous les continents, c'est celui qui vit le plus la collectivité. Tant et

[18] La Penal Reform International nel 2001 dresse une liste des éléments communs aux systèmes de justice traditionnels en Afrique (dont beaucoup ont d'ailleurs été affaiblis, voire supplantés, par la colonisation; le défi actuel consiste donc à harmoniser les systèmes traditionnels avec ceux de l'État et du cadre juridique commun). Pour une liste complète, voir *Handbook of the Restorative Justice*, pp. 469-470.

si bien que lorsque la Cour de Justice a été créée au sein de l'Union Africaine et donc une Cour au niveau international et lorsque la Commission a été créée, c'était une cour pour les droits de l'homme et des peuples. Et c'est le premier statut au niveau du droit pénal dans lequel les droits collectifs sont identifiés, car tous les autres, la Cour interaméricaine, etc., ne parlent que de droits individuels. Au contraire, le statut de la Cour africaine parle aussi de droits collectifs et c'est le seul au monde, donc il y a un fort sens de la communauté, le plus fort en absolu au niveau mondial».

«Philosophiquement, l'individu a eu la prévalence en Occident au point que l'individu peut décider de son propre corps, il peut aussi décider de se suicider. C'est un élément culturel qui n'existe pas dans la culture africaine parce que je ne m'appartiens pas. J'appartiens et aussi cela aux révoltes politiques, j'appartiens à mon clan, j'appartiens à mon ethnie et ce qui fait aussi quand je vais voter, je ne vote pas pour les idées de celui qui se présente, je vote pour cette personne parce qu'elle appartient à mon ethnie, parce qu'elle appartient à mon club, c'est-à-dire le sens d'appartenance, de groupe, ce qui est juste. Donc c'est enraciné».

«La fraternité africaine, bien que dans la diversité, je crois que c'est une valeur continentale».

Au niveau institutionnel, la justice réparatrice se retrouve dans diverses initiatives soutenues au fil du temps, depuis la naissance de l'Union Africaine, en particulier dans la Proclamation d'Abuja en 1993 et dans la Conférence sur les réparations d'Accra en 2023 sous le thème *Building a United Front to Advance the Cause of Justice and Reparations to Africans*. Les deux cherchent à encadrer les réparations comme un impératif moral, juridique et économique pour les crimes contre l'humanité. La première le fait en invoquant l'annulation de la dette, le transfert des technologies, le soutien institutionnel pour l'éducation et la santé. La seconde, actualise et renforce la précédente, en réitérant les thèmes de la justice réparatrice et de la restitution des biens culturels, et en soulignant la nécessité de «mesures concrètes» pour faire face au racisme systémique, à la marginalisation économique et au traumatisme psychologique infligé par des siècles d'exploitation. Au centre de la Déclaration d'Accra se trouvent l'implication de la diaspora africaine et les partenariats avec la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et les communautés afro-américaines. Cela reflète la reconnaissance que les réparations doivent aborder les dimensions mondiales des dommages historiques, en dépassant les frontières géographiques et générationnelles. L'Agenda 2063 en général, et la Résolution 616/2024 en particulier, avec laquelle l'Union Africaine proclame comme thème de l'année 2025, la «Justice pour les Africains et les Afro-descendants à travers les réparations», sont en ligne avec la nouvelle perspective mondiale. Le document présente une vision globale où les aspects politiques, économiques, sociaux et juridiques sont exposés, et dont il ressort que l'on veut s'engager sur un chemin dans un macro-

processus vers un positionnement différent de l'Afrique sur la scène mondiale. Selon les mots de l'un des juristes interviewés: «C'est une année de sensibilisation sur ces choses pour probablement faire ressortir des documentations, y réfléchir, faire des raisonnements, imaginer, ébaucher des mécanismes pour pouvoir réaliser cette chose, mais ce ne sera pas l'année de la justice réparatrice». Cette dernière, en plus d'être invoquée par l'Union Africaine, est un pivot fondamental poursuivi par les actions entreprises par les pays de l'AES, à la fois pour façonner l'espace commun et l'espace interne à travers une volonté de réappropriation de soi loin des institutions structurées sur des schémas plus propres à l'Occident. Comme l'expliquent certains experts du secteur juridique: «Les contestations envers les institutions se rapportent aux structures occidentales sur lesquelles elles sont basées sans tenir compte des contextes culturels spécifiques locaux qui préfèrent un espace transformateur de justice», en se demandant si un système hybride peut fonctionner.

Dans ce contexte, au mois de juin 2025, la Cour pénale sahélienne des droits de l'homme a été créée dans le but de juger les crimes les plus graves et d'instituer des réparations pour les victimes.

Si l'expérience de l'AES peut devenir un modèle, que ce soit régional et/ou continental, seul le temps et la gradualité permettront de l'évaluer, en considérant ses impacts et ses développements, comme, d'ailleurs, cela ressort également des entretiens et de la complexité analysée dans ce travail.

4. CONCLUSION

par F. Adele Casale et Valentina Geraci

«Mais si tu vas voir ce qu'ils abordent, non? Ils sont quand même en train de parler de rassembler des Afro-descendants, de créer un sentiment d'harmonie, un lieu de récit de nouvelles narrations, non ? Et donc cela dépend aussi de la mesure dans laquelle nous voulons nous en tenir à une certaine définition historique de cette terminologie, parce que, à mon avis, beaucoup de gens mettent en pratique sans pour autant nécessairement l'ancrer dans ce langage [...] il n'est pas nécessairement écrit panafricain dans ce que nous faisons, mais au fond les pratiques sont très liées à ces histoires-là».

Ce qui a guidé les auteures, ce sont des affirmations comme celle que nous venons de citer qui ont permis une réflexion sur le panafricanisme non pas comme une étiquette. Au contraire, il s'agit d'une dimension de création narrative flexible, malléable, non complètement définissable, bien que fondée sur des piliers inaliénables comme l'autodétermination des peuples africains et afro-descendants, la souveraineté économique et politique, le récit identitaire autonome. La géographie et le temps sont des variables déterminantes pour l'idéologie panafricaine qui divise les générations et les pays, mais qui unit les peuples et les diasporas, en constante évolution car façonnée par les besoins des individus et des communautés.

L'AES, dans sa constitution récente et sa projection stratégique, s'est révélée être un cas emblématique pour comprendre les tensions entre souveraineté nationale, régionalisme et unité panafricaine dans un monde globalisé, complexe et multipolaire. À travers l'analyse historique, théorique et qualitative, il est ressorti que l'AES a l'intention déclarée de rompre avec les institutions locales et un certain passé, et qu'elle est ainsi interprétée par de nombreuses voix recueillies. Cependant, cette volonté ne se traduit pas automatiquement par un projet partagé : elle est traversée par des ambivalences, des craintes et des risques de dérives autoritaires, des visions contradictoires sur les actions des juntes militaires au pouvoir, de la démocratie et des droits de l'homme.

Dans les actions du Mali, du Burkina Faso et du Niger, le «néo-panafricanisme» devient un outil de décolonisation des espaces, des narrations, des pratiques, ainsi que de légitimation des nouveaux pouvoirs et de renforcement du consensus. Cette rhétorique a plus de prise sur les nouvelles

générations que sur celles qui ont vécu le panafricanisme de l'après-indépendance à partir des années 60, comme il ressort des entretiens, surtout dans les diasporas. Le conflit générationnel est l'une des composantes dialectiques présentes à l'intérieur de l'espace public, tant au sein de l'AES qu'à travers la diaspora. En tant que dimension de transformation des conflits et de (ré)élaboration des narrations, il devient un objet pour une (re)décolonisation identitaire à travers diverses actions sociales, politiques et économiques visant à réélaborer le passé, à valoriser les patrimoines culturels locaux et à affirmer la souveraineté sur les ressources. La décolonisation de l'espace public est liée à double tour au thème de la justice réparatrice qui, depuis les années 2000, est de plus en plus présente dans le droit international, et qui sert de toile de fond à diverses initiatives destinées aux personnes africaines et afro-descendantes, plus ou moins critiquées, prises par l'Union Africaine qui en a fait le thème de 2025.

L'idéologie panafricaine revit une période d'activité renouvelée, sous le nom de «néo-panafricanisme», appelée à se confronter au passé, mais aussi à de nouveaux défis tels que la justice environnementale, le choix de modèles dans un monde multipolaire, la réappropriation de ses propres richesses dans le cadre d'un programme à long terme pour lequel un repositionnement actif de tout le continent africain sur la scène mondiale est requis, l'incitant à trouver des « solutions africaines aux problèmes africains », sans intermédiaires.

Si l'expérience de l'AES peut constituer un modèle pour d'autres régions, ou pour l'ensemble du continent, il faudra attendre des développements à moyen et à long terme. Le travail mené ne prétend pas offrir de réponses définitives, mais ouvrir des questions, des chemins et des imaginaires qui puissent alimenter un dialogue entre les savoirs, les subjectivités et les territoires. Le panafricanisme contemporain, tel que restitué par cette recherche, n'est pas une doctrine, mais un processus: c'est un lexique de résistance, une pratique collective, une vision du monde qui continue d'interroger les formes de la modernité, de la démocratie, de la justice et de la liberté. Nous restons à l'écoute active pour un suivi sur le long terme.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES COLLECTIFS ET MONOGRAPHIES

- D. BERE, N. CHEPKWONY, F. KWAKO DANSO, S. KINYUNYU, A. GARANG, P. KNOOPE, P. HJAYANDI, A. LUCEY, T. MURITHI, R. MAKGOPELA, S. MTERO, M. MUTUKU, *African Union and Transitional Justice. Healing the Past and Restoring Human Dignity*, Sunnyside, Johannesburg, Fanele, 2024, disponible en ligne, https://www.ijr.org.za/home/wp-content/uploads/2024/04/AFRICAN-UNION-TEXT-FINAL.pdf
- HAKIM, M. SHERWOOD, *Pan-African History*. London, Routledge, 2003.
- G. JOHNSTONE, D. W. VAN NESS, *Handbook of Restorative Justice*, Willan publishing, Devon, 2007.
- S. KESSI, F. BOONZAIER, Gekeler, B.S.; *Pan-Africanism and Psychology in Decolonial Times*, Pan-African Psychologies, Palgrave Macmilla Cham, 2021.
- NGOZI ADICHIE, *Metà di un Sole Giallo* , Et Scrittori, 2024.

J. OKOLIE-OSEMENE, *5 New Transnational Pan-Africanism and Its Nationalist Limitations* in *Nationalism in a Transnational Age: Irrational Fears and the Strategic Abuse of Nationalist Pride,* ed. Frank Jacob and Carsten Schopkow, Berlin, 2022.

- S. O. OLORUNTOBA, *(Re)Negotiating Existence: Pan-Africanism and the Role of African Union in a Changing Global Order*, Global Studies Quarterly (2023) 3, 1–10, Carleton University, Canada, 2023, disponible en ligne, https://academic.oup.com/isagsq/article/3/3/ksad045/7276353
- SAYAD, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Média Diffusion, Paris, 2016.
- F. SARR, *Afrotopia*. U of Minnesota Press, 2020.
- K. SIDIBÉ, *Pan-Africanism in francophone West Africa: Continuity versus rupture,* Routledge Handbook of Francophone Africa, Routledge, London, 2024.
- J.-A. WEMMERS, *Introduction à la victimologie*., Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2003, disponible en lignee, https://books.openedition.org/pum/10782

ARTICLES DE REVUES SCIENTIFIQUES

- C. DUARTE, *La justice réparatrice comme impératif économique structurel en Afrique*, Afrique Renouveau, Nations Unies, 2 maggio 2025, disponible en ligne, https://africarenewal.un.org/fr/magazine/la-justice-reparatrice-comme-imperatif-economique-structurel-en-afrique
- P. SULLO, *Restorative Justice*, Max Planck Institute for Comparative Public Law and International Law, Oxford, 2016, disponible en ligne, https://opil.ouplaw.com/display/10.1093/law:epil/9780199231690/law-9780199231690-e2120
- V. WIDLER, B. KAMI´NSKA, A. C. R. MARTINS, I PUGA-GONZALEZ, *An Investigation into the Causal Mechanism of Political Opinion Dynamics: A Model of Hierarchical Coarse-Graining with Community-Bounded Social Influence,* arXiv, Cornell University, New York, 3 aprile 2025 disponible en ligne, https://arxiv.org/pdf/2504.00877

DOCUMENTS ET RAPPORTS

- African Development Bank Group, A Just Transition to Address Climate Change in the African Context, 2023, disponible en ligne, https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/publications/just_transition_-_18-09-2023.pdf
- African Union, *The Abuja Proclamation*, 1993, disponible en ligne, https://africanlii.org/en/akn/aa-au/doc/declaration/1993-04-29/the-abuja-proclamation-a-declaration-of-the-first-abuja-pan-african-conference-on-reparations-for-african-enslavement-colonization-and-neo-colonization-sponsored-by-the-organization-of-african-unity-and-its-reparations-commission-april-27-29-1993-abuja-nigeria/eng@1993-04-29
- African Union, *Accra Proclamation on Reparations*, 2023, disponible en ligne, https://au.int/sites/default/files/decisions/43383-Declaration_-_CIDO_.pdf
- Burkina Faso, *Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement*, gennaio 2023.
- Executive Council of the African Union, *2021-2031: Decade of African Roots and Diasporas*, 2021, disponible en ligne, https://africanlii.org/en/akn/aa-au/statement/decision/au-assembly/2021/807/eng@2021-02-07/source.pdf
- Human Rights Watch, *Rapport mondial,* 2025. https://www.hrw.org/fr/world-report/2025
- Nations Unies, *Déclaration et Programme d'Action de Durban,* Département de l'information de l'Organisation des Nations Unies, 2002, disponible en ligne, https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/Publications/DurbanDecProgAction_fr.pdf

- Penal Reform International, *Access to Justice in sub-Saharan Africa, the role of traditional and informal justice systems*, 2001, disponible en ligne, https://cdn.penalreform.org/wp-content/uploads/2013/06/rep-2001-access-to-justice-africa-en.pdf
- République du Niger, *Ordonnance n° 2023-02 du 28 juillet 2023 portant organisation des pouvoirs publics pendant la période de transition,* 2023.
- Résolution en Préparation du Thème de l'UA pour 2025 " *Justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine grace aux Réparations*", à travers des Consultations sur les Descendants d'Africains, l'Ascendance - CADHP/Res.616 (LXXXI), 2024.
- Risoluzione del Consiglio Economico e Sociale dell'ONU 15/2002/L.2/Rev.1 , *Basic Principles on the use of Restorative Justice Programs in Criminal Matters*, Vienna, 25 aprile, 2002.
- Secrétariat Général du Gouvernement, Decret N°2023-0401/PT-RM, *Portant Promulgation de la Constitution*, 2023.
- Secrétariat Général du Gouvernement de la République du Mali. *Décret n°2020-0072/PT-RM du 1er octobre 2020 portant promulgation de la Charte de la Transition. Journal Officiel de la République du Mali*, 2020.
- *Traité Portant Création de la Confédération des Etats du Sahel (AES)*, Niamey 16 luglio, 2024
- Union Africaine, *Quarante-cinquième session ordinaire du Conseil exécutif*, 2024, disponible en ligne, https://web.archive.org/web/20250801135128/https://au.int/sites/default/files/decisions/44091-EX_CL_DEC_1265_-_1278_XLV_F.pdf
- United Nations, General Assembly Resolution 40/34, Declaration of Basic Principles of Justice for Victims of Crime and Abuse of Power, 29 November 1985.
- United Nations Office on Drugs and Crime, *Handbook on Restorative Justice Programmes,* Second Edition, 2020.

SITOGRAPHIE

- www.unodc.org
- www.koulouba.ml
- www.presidencedufaso.bf
- www.as.ug.edu.gh
- www.digitallibrary.un.org
- www.data.un.org
- www.itieniger.ne
- www.achpr.au.int
- www.transparency.org

- www.worldometers.info
- www.data.worldbank.org
- www.macrotrends.net
- www.afrobarometer.org
- www.questionafricaine.com
- www.mobile.camera.it
- ww.cia.gov
- www.au.int
- www.ohchr.org
- www.worldsocietyofvictimology.org
- www.icj-cij.org
- www.horninstitute.org
- www.accord.org.za
- www.bbc.com
- www.press.un.org
- www.oxfordre.com
- www.blogs.lse.ac.uk
- www.academic.oup.com
- www.african-court.org
- www.centreforafricanjustice.org
- www.lawyersofafrica.org
- www.au6rg.org
- www.webtv.aes.ml
- www.youtube.com
- www.lesahel.org
- www.menara.ma
- www.peaceau.org
- www.achpr.au.int
- www.un.org
- www.opil.ouplaw.com
- www.pac9-lome2024.com
- www.afdb.org
- www.blackhistorymonth.org.uk
- www.blacklivesmatter.com
- www.facebook.com
- www.cia.gov
- www.internazionale.it
- www.itieniger.ne

- www.journaldumali.com
- www.maliembassy.us
- www.mediatheque.francophonie.org
- www.presidencedufaso.bf
- www.unocha.org
- www.istat.it
- www.acleddata.com
- www.africanarguments.org
- www.africansecuritynetwork.org
- www.books.openedition.org
- www.ncobra.org
- www.africarenewal.un.org
- www.ijr.org.za
- www.academic.oup.com
- www.dn.penalreform.orgù
- www.afdb.org
- www.archives.au.int
- www.chpr.au.int

REMERCIEMENTS ET CONTRIBUTIONS

Ce travail est le fruit d'un parcours collectif, rendu possible grâce à la contribution, à la disponibilité et à la confiance de nombreuses personnes, communautés et réalités actives dans les pays de l'AES, dans leurs diasporas en Italie et dans les contextes universitaires et sociaux qui nous ont accompagnées pendant toutes les phases de la recherche (janvier - juillet 2025).

Nous tenons à exprimer un remerciement particulier à notre collègue Oumar Barry, pour le précieux soutien offert lors des phases initiales du projet. Sa participation à certaines interviews et aux moments de réflexion partagée, en particulier sur la partie historique et sur le thème du franc CFA, a représenté une contribution importante à la construction des premiers cadres analytiques du travail. Nous remercions également tous les autres collègues du Centre d'études AMIStaDeS APS qui, à divers titres, ont soutenu notre travail, en nous accompagnant avec des réflexions importantes.

Un merci sincère à M. Aboubacar Z. Alkassoum et à M. Hassane Mahamadou Almoctar, co-fondateurs du Centre d'études *Question Africaine*, pour la préface offerte avec une grande générosité et pour leur disponibilité à partager des lectures critiques, des documents, des contacts et des intuitions tout au long du processus. Leur écoute, leur confrontation continue et l'espace mis à disposition ont été fondamentaux pour enrichir le regard et renforcer la dimension transnationale et plurielle de la recherche.

Nous remercions toutes les personnes qui ont accepté d'être interviewées, de se raconter, de partager leur temps, leurs histoires et leurs pensées. Un merci aux réalités diasporiques maliennes, burkinabées et nigériennes en Italie, aux associations impliquées, aux écrivains, aux journalistes de la diaspora, aux réseaux de militants, aux chercheurs, aux professeurs d'université impliqués, aux travailleurs sociaux, aux artistes et aux centres culturels qui, de diverses manières et à divers titres, nous ont ouvert leurs portes et accompagnées dans ce parcours.

Ce travail ne prétend pas représenter de manière exhaustive la complexité des expériences et des visions qui traversent le « néo-panafricanisme » ou la situation sociopolitique et économique qui concerne le Mali, le Burkina Faso et le Niger, et pas seulement. Mais c'est précisément grâce aux contributions de ceux qui ont choisi d'être là que nous avons pu écouter, observer et restituer certaines des multiples voix qui composent cette complexité.

Enfin, un remerciement particulier à l'écrivaine Chimamanda Ngozi Adichie, qui avec ses livres, en particulier *Half of a Yellow Sun* (2024), est à l'origine de l'inspiration du travail.

En nous excusant encore une fois pour d'éventuelles erreurs, simplifications ou imprécisions, merci pour votre confiance.

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO



F. ADELE CASALE

Spécialisée en politique et langues pour les relations internationales, je collabore avec le Centre d'études AMIStaDeS APS depuis 2019. Mon but est de comprendre les causes profondes des dynamiques sociales et politiques dans les zones du Sahel et de l' Afrique subsaharienne.

https://www.linkedin.com/in/adele-casale/



VALENTINA GERACI

Responsable de l'Observatoire Sahel et Afrique Subsaharienne. Centre d'Etude AMIStaDeS APS - Diplômée en Relations Internationales et Etudes Européennes à l'Université de Florence, elle est conseillère et chercheuse spécialisée en études sur les migrations et en études africaines, avec un focus sur les relations Italie- Sénégal.

https://www.linkedin.com/in/valentina-geraci-73a763169/

CONCEPTION GRAPHIQUE

ANDREA SPEZIALE
SMM & Graphic Editor
AMIStaDeS



https://www.linkedin.com/in/andrea-speziale-240147a8/

Conception éditoriale: Ilaria Danesi.
Photo de couverture: Mémorial Thomas Sankara, musée à Ouagadougou, Burkina Faso.
Auteur: Patrice Ouedraogo, président de l'association Burkina Faso (Florence).
L'enquête présentée dans ce volume a été menée entre janvier et juillet 2025.



L'ORIZZONTE DEGLI EVENTI

Quaderni geopolitici e analisi giuridiche

NUMÉRO 20 – SEPTEMBRE 2025

LE PANAFRICANISME CONTEMPORAIN:
DÉFIS ET PERSPECTIVES AU MALI, AU NIGER ET AU BURKINA FASO

ISSN: 2724-2315

EDITO DA

Centro Studi AMIStaDeS APS
www.amistades.info
info@amistades.info
Via Bartolomeo Perestrello 39,
00176 Roma